

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelwahid Temmar a donné, lundi à Alger, des instructions aux cadres de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) pour la modernisation de la gestion administrative et la réduction des déplacements des citoyens aux bureaux de l'Agence à travers la mise en place «d'opérations administratives à distance» à partir de 2018.

P. 3

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

MÉTÉO 
22° : ALGER
27° : TAMANRASSET

www.dknews-dz.com

Mercredi 22 novembre 2017 - 3 Rabi al-Awwal 1439 - N° 1766 - 5^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

ALGÉRIE-EAU

L'Algérie et les Emirats arabes unis réaffirment leur volonté de renforcer la coopération bilatérale

P. 24

ALGÉRIE-IRAN

M. Necib évoque la coopération bilatérale avec l'ambassadeur iranien

P. 24

ALGÉRIE-CANADA

M. Yousfi retrace la coopération industrielle et minière avec l'ambassadrice du Canada

P. 24

2^E RÉUNION DES CHEFS DE POLICE ET DE SÉCURITÉ DANS LA RÉGION DU MENA
Le général-major Hamel en France

P. 24

ALGÉRIE-UE

La stratégie d'innovation industrielle fin prête en début 2018

P. 24

ÉLECTIONS LOCALES DU 23 NOVEMBRE :

La commune, point de départ de la démocratie participative

La commune est une institution constitutionnelle, dont l'Assemblée élue sera renouvelée à l'occasion des élections locales du 23 novembre prochain, constitue l'assise de la décentralisation et le lieu de participation des citoyens à la gestion des affaires publiques. La commune est une collectivité territoriale de l'Etat à l'instar de la wilaya. C'est une collectivité territoriale décentralisée, faisant figure de «cellule fondamentale» dans l'organisation du pays, et la «collectivité territoriale de base» de l'Etat, comme le stipule l'article 16 de la Constitution. Dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière, elle est, aussi, «le point de départ du développement économique, social et culturel», en vue de satisfaire les besoins des citoyens et améliorer leurs conditions de vie.

P.p 4-5



► **La Gendarmerie nationale met un plan spécial pour la sécurisation du scrutin**

► **PROTECTION CIVILE : Dispositif spécial de prévention en prévision du scrutin**

► **Evolution du discours politique et adhésion croissante des jeunes**

► **Elections locales dans le Sud : Le scrutin se poursuit dans des conditions normales**

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

M.Hadjar : «La poursuite des études en Master pour les diplômés de l'ENS ne pose aucun problème»

P. 3

AGRICULTURE

M. Bouazghi insiste sur l'accompagnement technique pour améliorer la productivité agricole

P. 6

ÉNERGIE

Discussions entre Sonelgaz et la société libyenne Gecol pour exporter de l'électricité vers la Libye

P. 6

BADR :

2.080 projets financés depuis janvier 2017

P. 6

SANTÉ

CHIRURGIE
5 CONSEILS POUR UNE RÉCUPÉRATION RAPIDE

P.p 42-43

TIZI-OUZOU :

La 16^e édition du Festival national du film amazigh, du 24 au 28 décembre 2017

P. 17

F T BALL

SELON LA FAF
Une Assemblée générale ordinaire le 2 février

P. 22

SOCIÉTÉ

GENDARMERIE NATIONALE
Démantèlement de 2 réseaux de trafic de drogue et de psychotropes à Birtouta et Rouiba

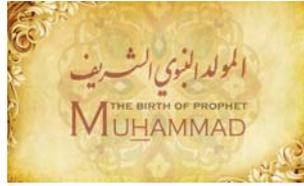
P. 3

AFFAIRES RELIGIEUSE

Le Mawlid Ennabaoui célébré vendredi 1^{er} décembre

Le Mawlid Ennabaoui sera célébré vendredi 12 rabié Al awal 1439 de l'hégire correspondant au 1^{er} décembre 2017, a annoncé le ministère des Affaires religieuses et des wakfs dans un communiqué. «Le mi-

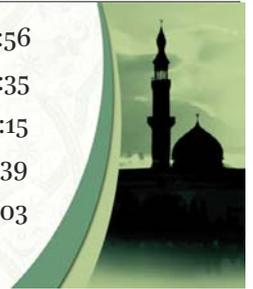
nistère des Affaires religieuses et des wakfs informe tous les citoyens que le Mawlid Ennabaoui sera célébré le vendredi 12 rabié al awal 1439 de l'hégire correspondant au 1^{er} décembre 2017».



Horaire des prières

Mercredi 3 Rabi Rabi al-Awwal 1439

Fajr	05:56
Dohr	12:35
Asr	15:15
Maghreb	17:39
Isha	19:03

LE 25 NOVEMBRE AU TR DE BÉJAÏA
Hommage à Djamel Allam

L'Office national des droits d'auteur et droits voisins (ONDA), organise samedi 25 novembre à 18h au théâtre régional de Bejaia, un grand spectacle en hommage à l'artiste Djamel Allam. Pour cette occasion la ville de Yema Gouraya accueillera une pléiade d'artistes et d'auteurs de tous

horizons venus rendre hommage à l'auteur de «Djawhara». Cet événement entre dans le cadre de la série d'hommages rendus par l'ONDA aux doyens de la musique algérienne, en reconnaissance de leur mérite et leur apport. De nombreux artistes de la région animeront ce spectacle notamment : Boudjemaa Agraw, Brahim Tayeb, Hafid Djemai, Mounia Ait Meddour ect ... Cet événement verra la sortie d'un coffret anthologie comprenant l'intégralité du répertoire musical de Djamel Allam.

CE MATIN À L'INPTIC
152^e numéro de l'émission rendez-vous avec l'histoire

Sous le patronage du ministère des Moudjahidine et dans le cadre de l'émission "Rendez-vous avec l'histoire", le Musée national du moudjahid organise ce matin à partir de 10 à l'Institut national de la poste et des technologies de l'information

et de la communication (INPTIC) des Eucalyptus, une conférence-historique ayant pour thème "La participation de chacun dans l'enrichissement de la mémoire nationale avec des informations, des documents et des objets historiques".

A L'OCCASION DU MAWLID ENNABAWI
Lancement du concours de récitation du Saint Coran à Alger

Le concours de récitation du Coran organisé dans le cadre des activités religieuses et culturelles à l'occasion de la célébration du mawlid Ennabaoui, a débuté hier à Alger, a indiqué le directeur des Affaires religieuses et des Wakfs de la wilaya d'Alger. M. Zoheir Boudraa a précisé que "dans le cadre du programme culturel et religieux prévu à Alger à l'occasion de la célébration du Mawlid Ennabaoui, la Direction des Affaires religieuses et des Wakfs de la wilaya d'Alger, a lancé un concours au niveau de plusieurs mosquées d'Alger pour encourager les récitants du Saint Coran et du Hadith, ajoutant que le concours qui se décline en 6 sections et concerne la tranche d'âge 12-25 ans (filles et garçons) sera sanctionné par des prix qui seront distribués aux lauréats lors de cette fête religieuse à Djamaa EL Kebir (la grande mosquée) d'Alger.

LE 25 NOVEMBRE
À LA GALERIE ESPACO
Exposition de Tom Bogaert

La galerie d'art contemporain Espaco (Résidence CMB, El Achour), organise samedi 25 novembre à partir de 02h, le vernissage de l'exposition de l'artiste belge Tom Bogaert.



Météo

	Max	Min
Alger	22°	07°
Oran	22°	07°
Annaba	19°	07°
Béjaïa	22°	09°
Tamanrasset	27°	13°

GALERIE MOHAMED-RACIM
Exposition «Algérie porte de l'Afrique»

L'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, organise jusqu'au 31 décembre à la galerie Mohamed Racim, une exposition collective des artistes Hakim Bouchakor, Dokman Omar Idriss et Tahar Dahdouh intitulée «Algérie porte de l'Afrique».

PROTECTION CIVILE
26 569 agents mobilisés à l'occasion des Elections locales

Dans le cadre du dispositif de prévention et de sécurisation de la campagne électorale, en prévision des élections locales prévue le 23 novembre, les services techniques de prévention de la Direction générale de la Protection Civile ont effectué des visites de sécurité au niveau des salles et lieux publics qui ont abrités les meetings et rassemblements tenus en prévision du scrutin électoral. Le but de ces visites est de veiller à leurs conformités aux normes de sécurité et de garantir, de la sorte, la protection des utilisateurs. En ce qui concerne l'ensemble des bureaux de vote, en plus des visites de prévention et de sécurité qui ont été accomplies afin de sécuriser les 12427 centres de vote, un dispositif spécial sera mis en place par la Direction générale de la protection civile pour cette occasion, composé de 26 569 agents tout grade confondue, doté de tous les moyens d'interventions nécessaires (841 ambulances et 810 camions d'incendie), afin d'assurer la sécurité des électeurs et prendre en charge l'ensemble de leurs préoccupations au niveau des centres de vote, ainsi qu'un dispositif spécial est prévue afin d'accompagner les bureaux de vote mobile (92 bureaux) à travers le territoire national. Par ailleurs ce dispositif de sécurité évolutif peut être renforcé par des moyens humains et matériels supplémentaires à partir des unités opérationnelles de secteurs en cas de nécessité.

SEAAL
Suspension hier de l'AEP dans 6 communes d'Alger

L'alimentation en eau potable a été suspendue hier au niveau des communes de Ain Taya, Hraoua, El Marsa, Régaïa, Rouïba (centre-ville), et Borj El Bahri (en partie), suite à un incident survenu sur une canalisation principale de production, a indiqué la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL), dans un communiqué. L'entreprise souligne que les travaux étaient localisés au niveau de la commune de Régaïa. La remise en service de l'alimentation en eau potable s'est faite progressivement dès la fin des travaux. Un dispositif de citernage a été mis en place pour alimenter en priorité les établissements publics et hospitaliers durant cette suspension. SEAAL prie ses clients de l'excuser des désagréments causés par ces travaux, et met à leur disposition, pour toute information, le numéro de son Centre d'accueil téléphonique opérationnel, le 1594, accessible 7j/7 et 24h/24.

TLEMEN
Portes ouvertes sur le projet de l'université au monde du travail

Une journée portes ouvertes sur le projet de l'université au monde du travail, organisée hier à l'université "Abou Bekr Belkaid" de Tlemcen, a constitué une occasion de débattre de la problématique de l'employabilité des étudiants à travers la stratégie initiée par cet établissement d'enseignement supérieur. Visant la mise en place d'un écosystème d'innovation et d'entrepreneuriat global à l'université de Tlemcen selon un schéma bien défini, cette stratégie repose sur trois structures créées sur place, à savoir le centre des carrières ou CDC, la maison de l'entrepreneuriat et le club de recherche d'emploi, a indiqué le chargé de ce projet, Dib Amazigh. Abrisée par la salle de conférences de la faculté des lettres étrangères, cette rencontre a permis aux responsables de ces instances de présenter leurs structures. Ainsi, le directeur du CDC a fait savoir que les missions du centre reposent sur la sensibilisation pour guider les étudiants, dès l'obtention de leurs diplômes, à rechercher un emploi en leur montrant le chemin. Il s'agit, en fait, de donner aux étudiants les compétences, les connaissances et les connexions, dont ils ont besoin pour accéder et réussir dans le monde professionnel, a-t-il expliqué.



LE MINISTRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE, M. TEMMAR : «AADL : Des opérations administratives à distance à partir de 2018»

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelwahid Temmar a donné, lundi à Alger, des instructions aux cadres de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) pour la modernisation de la gestion administrative et la réduction des déplacements des citoyens aux bureaux de l'Agence à travers la mise en place «d'opérations administratives à distance» à partir de 2018.

S'exprimant lors d'une visite d'inspection au siège de l'Agence dans le cadre du suivi du programme (AADL), le ministre a affirmé que cet outil permettra de faciliter les procédures administratives au profit des souscripteurs et d'avoir une meilleure maîtrise des processus de traitement et d'examen des dossiers.

Cette mesure permettra également de «réduire l'utilisation des documents sous format papier et les déplacements incessants des citoyens vers le siège de l'Agence», a ajouté M. Temmar.

Le traitement à distance consiste à ouvrir une fenêtre sur le site électronique de l'AADL permettant au souscripteur d'accéder, via son nom d'utilisateur et son mot de passe, à la base de données relative à son dossier et suivre le taux d'avancement du projet abritant son logement.

La mesure permettra en outre de contacter le souscripteur à l'effet de compléter son dossier, le déposer auprès de la commission des recours et autres bureaux et d'introduire des demandes de désistement ainsi que tout document y afférent, précise le ministre.

Les souscripteurs seront informés de tous les renseignements relatifs au programme, notamment le choix des sites, la remise des décisions de pré-affectation et la remise des clés.

Le ministre a ajouté que le réseau informatique de l'Agence sera relié, dans le cadre de cette opération, à celui du ministère de l'Habitat pour

faciliter l'échange d'informations entre les deux administrations.

Lors de sa visite d'inspection au siège de l'AADL, le ministre a appelé les fonctionnaires à consentir davantage d'efforts pour le bonheur des familles algériennes, ajoutant à l'adresse de ces fonctionnaires «vous accomplissez un travail noble pour le bonheur des familles et c'est là un motif d'encouragement pour améliorer le travail et éradiquer la bureaucratie dont se plaignent des citoyens».

Les services de l'AADL traitent quotidiennement 400 dossiers au niveau du siège de l'Agence et 1200 dossiers/jour au niveau de l'annexe sise au complexe sportif Mohamed Boudiaf (Alger), en sus de 50 recours examinés par jour.

La lenteur des procédures administratives a souvent été décrite par les citoyens du fait des contraintes de déplacement à la capitale réclamant, dans ce sens, d'accorder davantage de prérogatives aux directions régionales.

D'autres souscripteurs ont exprimé leur mécontentement quant au site de leur affectation après avoir effectué un choix définitif.

L'affectation obéit à des priorités (familles, malades...etc), a précisé le ministre à ce sujet. Par ailleurs, des souscripteurs ont soulevé le problème de l'héritage privé certains de bénéficier d'un logement AADL ainsi que le changement de la situation suite à l'octroi d'une parcelle

de terrain ou d'un logement commun aux membres de la famille.

A la fin de sa visite d'inspection, M. Temmar a annoncé le lancement, fin novembre ou début décembre au plus tard, de l'étape du choix des sites au profit de 66.000 souscripteurs au programme AADL 2.

L'opération concernera plus de 34 wilayas notamment les grandes wilayas qui enregistrent une forte demande, a-t-il ajouté. Le mois de novembre verra l'attribution des décisions de pré-affectation à plus de 2.700 bénéficiaires et la remise des clés à plus de 1.500 bénéficiaires à travers plusieurs wilayas.

Le ministère a recensé 3.400 recours en cours d'examen sur un total de 15.000 recours déposés depuis le lancement de l'opération des inscriptions.

Les concernés recevront la réponse avant la fin de l'année en cours, a-t-il dit.

Il sera procédé à la pose de la première pierre de plus de 12.900 unités de logements à travers le pays, a-t-il ajouté, précisant que des visites seront prévues pour s'enquérir des travaux au niveau des chantiers (Bejaia plus de 4000 unités).



Selon M. Temmar, ces visites permettront de déterminer les causes des retards accusés dans la réalisation de certains projets et de trouver les solutions idoines, soit en procédant à la levée des obstacles et à la poursuite des travaux ou en prenant des décisions concernant les entrepreneurs en charge de la réalisation.

A cet effet, M. Temmar a décidé de dépêcher des équipes dès dimanche prochain dans les différentes wilayas pour s'enquérir de l'avancement des projets, notamment dans les wilayas qui accusent un retard, dont Tébessa, Mascara et Tissemsilt. «Notre priorité est de lancer tous les projets et d'autres projets sont en attente», a indiqué le ministre ajoutant «nous allons faire un recensement global de tous les projets, aussi bien ceux ayant accusé un retard.

«Nous avons un calendrier et nous veillerons au respect rigoureux de ces échéances», a-t-il conclu.

PLF 2018: La Commission des finances de l'APN entame l'élaboration du rapport complémentaire des amendements proposés

La Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN) a proposé une série d'amendements dans le cadre de l'élaboration du rapport complémentaire relatif au projet de loi de finances (PLF) 2018 qui sera soumis au vote, dimanche prochain, lors d'une séance plénière, a indiqué lundi un communiqué de l'Assemblée.

Les membres de la Commission ont notamment proposé la suppression de l'impôt sur la fortune en raison de sa difficulté d'application sur le terrain, estimant que l'administration fiscale risque de se heurter à des difficultés en matière de déclaration de fortune par les contribuables concernés faute d'un système informatisé à même de permettre de vérifier la validité des déclarations.

La commission a proposé également un amendement réduisant de moitié les frais de transfert de propriété dans tous les actes notariés.

Elle a recommandé en outre aux fabricants de tabac à priser ou à chiquer de s'en tenir aux termes du partenariat avec les partenaires étrangers spécialisés afin de bénéficier de leur expertise dans ce domaine et d'adopter les normes internationales en vigueur dans la fabrication du tabac en vue d'en limiter les risques sur la santé, a ajouté le communiqué.

Par ailleurs, la commission a proposé l'introduction d'un article prévoyant l'élargissement du champ d'application de l'exonération de droits et taxes au profit de certains produits chimiques et organiques destinés à la fabrication des médicaments et qui entrent dans la fabrication des bandelettes de mesure de la glycémie et des seringues.

En outre, l'article 30 du PLF 2018 a fait l'objet d'une proposition d'amendement en ce qui concerne les modalités d'application de l'article 28 relatif à l'exemption de la TVA des opérations de vente d'orge et de maïs destinés à l'alimentation du bétail, ce qui permettra de prendre des mesures pour lutter contre la spéculation.

La commission a proposé, par ailleurs, l'introduction d'une mesure relative au taux de l'assiette fiscale et à la répartition du produit de la taxe sur l'activité professionnelle (TAP) ainsi qu'à l'unification des taux de répartition en affectant 66% aux communes.

Sur un autre registre, la même commission a proposé que le transfert de la propriété par décès entre en vigueur à compter du jour de décès du propriétaire des droits réels.

L'entrée en vigueur à compter du jour de décès est proposée aussi pour les droits dont l'auteur a pu, de son vivant, disposer aux termes d'actes authentiques non publiés à la date du décès, ajoute la même source.

Par ailleurs, la commission a formulé une série de recommandations portant sur la nécessité d'accélérer la numérisation de tous les départements ministériels et institutions de l'Etat outre les administrations centrales afin de concrétiser le e-gouvernement.

La commission a recommandé également la modernisation du secteur de Finances, la généralisation du numérique à tous les services des Impôts, des Douanes, du Domaine national, du Trésor public, la planification et la prospective.

Le bureau de l'APN a adressé à la Commission des finances et du budget 36 amendements réunissant les conditions de forme portant essentiellement sur 16 articles.

La Commission avait plaidé auparavant pour la révision des projets gelés qui peuvent contribuer à la relance de l'économie et à poursuivre le mécanisme de plafonnement des dépenses publiques avec la préservation d'un niveau acceptable de l'aide sociale.

APS

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

M. Hadjar : «La poursuite des études en Master pour les diplômés de l'ENS ne pose aucun problème»

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar a affirmé, lundi, que la poursuite des études en post-graduation (Master) par les étudiants issus des Ecoles normales supérieures (ENS) «ne pose aucun problème», relevant que «le recrutement des diplômés de ces Ecoles obéit aux besoins du secteur de l'Education nationale».

Dans une déclaration à la presse en marge de la mise en place d'une commission permanente intersectorielle avec l'Education nationale pour la coordination des politiques, programmes et projets communs, M. Tahar a précisé qu'il «n'y avait aucun problème à ce que les étudiants issus de l'ENS poursuivent leurs études en post-graduation (Master)».

Les étudiants issus de l'ENS ont enclenché, au cours des derniers jours, des mouvements de protestation pour réclamer leur droit à la poursuite des études supérieures dans leurs spécialités et leur recrutement dans leurs wilayas de résidence, s'estimant prioritaires en matière de recrutement dans le secteur de l'Education nationale.

M. Hadjar a indiqué que son secteur

«prenait en charge toutes les demandes des diplômés de l'ENS en matière d'ouverture de spécialités en Master, et ce, sans exception, que ce soit des revendications d'ordre professionnel ou académique».

Pour ce qui est de la contractualisation des diplômés de l'ENS avec le ministère de l'Education nationale et de leur revendication de travailler dans leur wilayas de résidence, le ministre a expliqué que «certaines spécialités sont ouvertes dans des wilayas mais non dans d'autres», affirmant que «le principe en matière de recrutement obéit aux besoins du secteur de l'Education nationale».

A ce propos, le ministre a précisé que le département de l'Education s'efforce à rapprocher les nouveaux enseignants de leur lieux résidents, ajoutant que l'Education nationale permet le transfert après 3 années de service.

Sur un total de 5552 diplômés de l'ENS, 248 seulement, soit 4,4%, ont bénéficié d'un recrutement dans le secteur de l'éducation entre 2014 et 2017, a indiqué le ministre. Une commission «permanente» entre le ministère de l'Education nationale et le ministère de l'Enseigne-

ment supérieur a été installée ce jour au terme de 4 rencontres intersectorielles portant sur les Ecoles normales supérieures.

Cette commission vise à faire des ENS des pôles d'excellence pour parvenir à une école de qualité.

Pour le ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrat cette commission aura à faire un diagnostic et à arrêter les stratégies de recrutement jusqu'en 2025, en fonction des du niveau, de la matière et de la spécialité.

Concernant la Recherche scientifique, le ministre a affirmé que cette Commission pourra conclure des conventions entre l'Institut nationale de recherche en éducation (INRE) et les centres et laboratoires de recherche dans les universités portant sur des thèmes intéressants le secteur de l'Education et qui «peuvent être mises à profit immédiatement».

Les deux parties ont également évoqué la question de l'intégration des élèves aux besoins spécifiques dans les classes «normales» et la formation par les ENS des enseignants de classes préparatoires relevant de l'enseignement primaire.

La Gendarmerie nationale met un plan spécial pour la sécurisation du scrutin

La Gendarmerie Nationale a mis en place un plan spécial pour la sécurisation des élections locales du 23 novembre 2017 à travers tout le territoire national, a indiqué hier le ministère de la Défense nationale (MDN).

"En application des instructions du Haut Commandement de l'Armée Nationale Populaire relative à la sécurisation et le bon déroulement des élections locales du 23 Novembre 2017, le Commandement de la Gendarmerie Nationale a élaboré un plan spécial de sécurisation sur l'ensemble du territoire de compétence, et ce, à travers la mobilisation de ses différentes formations et le déploiement d'unités mobiles et fixes qui veilleront au bon déroulement de ce rendez-vous électoral au niveau de 7.722 centres de vote, représentant 62% des centres répartis sur le territoire national", précise la même source.

A ce titre, il a été procédé à "la mobilisation des unités territoriales, d'intervention et des unités spécialisées de la Gendarmerie Nationale dans les centres et bureaux de vote, dont 156 bureaux itinérants, les zones urbaines et semi-urbaines, les différents lieux de rassemblement, habitations, marchés et la surveillance du mouvement de transport de marchandises".

Le dispositif concerne également "les axes routiers avec l'exécution d'un plan de patrouilles, de barrages de contrôle aux entrées des agglomérations", ajoute la même source.

L'ANP réitère, une nouvelle fois, "son entière disponibilité avec l'engagement de toutes les mesures sécuritaires permettant de permettre au peuple algérien d'accomplir ce devoir national dans un climat de sécurité et de quiétude", souligne le communiqué du MDN.

SELON LA PROTECTION CIVILE Dispositif spécial de prévention en prévision du scrutin

Un dispositif spécial sera mis en place par les services techniques de prévention de la Protection civile pour sécuriser les 12.427 centres de vote, en prévision des élections locales prévues jeudi prochain.

Ce dispositif est composé de 26.569 agents, tous grades confondus, et doté de «tous les moyens d'intervention nécessaires, soit 841 ambulances et 810 camions d'incendie, afin d'assurer la sécurité des électeurs», indique un communiqué des services de la Protection civile.

Il prendra en charge «l'ensemble des préoccupations des électeurs au niveau des centres de vote, parallèlement à un dispositif spécial prévu dans ce cadre pour accompagner les bureaux de vote mobiles répartis à travers le territoire national», précise la même source.

Ce dispositif «peut être renforcé par des moyens humains et matériels supplémentaires à partir des unités opérationnelles de secteurs, en cas de nécessité».

La Protection civile rappelle, en outre, que dans le cadre du dispositif de prévention et de sécurisation de la campagne électorale, ses services techniques de prévention ont effectué «des visites de sécurité au niveau des salles et lieux publics qui ont abrités les meetings et rassemblements tenus en prévision du scrutin électoral», ajoutant que «le but de ces visites est de veiller à la conformité de ces lieux aux normes de sécurité et garantir la protection des utilisateurs». (APS)

ÉLECTIONS LOCALES DU 23 NOVEMBRE : La commune, point de départ de la démocratie participative

La commune est une institution constitutionnelle, dont l'Assemblée élue sera renouvelée à l'occasion des élections locales du 23 novembre prochain, constitue l'assise de la décentralisation et le lieu de participation des citoyens à la gestion des affaires publiques.

La commune est une collectivité territoriale de l'Etat à l'instar de la wilaya.

C'est une collectivité territoriale décentralisée, faisant figure de «cellule fondamentale» dans l'organisation du pays, et la «collectivité territoriale de base» de l'Etat, comme le stipule l'article 16 de la Constitution.

Dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière, elle est, aussi, «le point de départ du développement économique, social et culturel», en vue de satisfaire les besoins des citoyens et améliorer leurs conditions de vie.

La commune est l'«assise territoriale» de la décentralisation et le «lieu d'exercice» de la citoyenneté, constituant le cadre de participation du citoyen à la gestion des affaires publiques, consacrant, à cet effet, la démocratie participative.

Aussi, l'Assemblée élue est l'assise de la décentralisation et le lieu de participation des citoyens à la gestion des affaires publiques, représentant, ainsi, le cadre dans lequel s'exprime la volonté du peuple et s'exerce le contrôle de l'action des pouvoirs publics.

Dans l'accomplissement de sa mission, la commune dispose de structures et d'organes afin d'assurer la disponibilité des ressources financières nécessaires et d'exercer les prérogatives dans tous les domaines de compétence qui lui sont dévolus par la loi.

Elle dispose, à cet effet, d'une instance délibérante appelée Assemblée populaire communale (APC), qui constitue l'assise de la décentralisation et le lieu de participation des citoyens à la gestion des affaires pu-



bliques, ce qui reflète la démocratie.

L'APC est une assemblée élue, composée de membres élus au suffrage universel, direct et secret, pour une durée de cinq (5) ans.

Elle se réunit en session ordinaire tous les deux mois comme elle peut se réunir en session extraordinaire chaque fois que les affaires de la commune le requièrent à la demande de son président ou des deux tiers ou à la demande du wali.

En termes d'organisation intérieure, l'APC forme des commissions permanentes.

Elle règle les affaires relevant de ses compétences par délibération.

Celles-ci sont prises à la majorité simple de ses membres présents ou représentés au moment du vote.

En cas de partage égal des voix, celle du président est prépondérante.

Les délibérations de l'APC

sont exécutoires de plein droit vingt et un (21) jours après leurs dépôts à la wilaya.

Quant aux délibérations portant sur le budget et les comptes, l'acceptation de dons et legs étrangers, les conventions de jumelage et les aliénations du patrimoine communal, ne seront pas exécutoires qu'après avoir été approuvées par le wali.

Sont nulles de plein droit les délibérations de l'APC prises en violation de la constitution et non conformes aux lois et règlements.

Dans ces cas-là, le wali constate par arrêté la nullité de la délibération.

Pour l'autre organe, en l'occurrence l'organe exécutif, il est présidé par le président de l'APC qui est élu pour un mandat électoral, conformément à la loi relative à la commune et qui exerce des pouvoirs au nom des collectivités territoriales

au nom de l'Etat.

Le P/APC est assisté d'un secrétaire général de la commune qui anime l'administration et de quatre vice-présidents.

Le secrétariat général a pour mission de coordonner entre les différents services de la commune et de les animer, programmer des réunions de l'assemblée et s'occuper du courrier, comme il a pour rôle de contrôler les services administratifs et techniques et exercer le pouvoir hiérarchique sur les fonctionnaires de la commune.

L'administration, est quant elle, animée par le secrétaire général de la commune, sous l'autorité du président de l'APC.

Afin d'accomplir ses missions, la commune est organisée, d'une part, en directions administratives et en directions techniques, d'autre part.

Dispositions relatives à l'élection des membres de l'APC

Voici les dispositions relatives à l'élection des membres de l'Assemblée populaire communale (APC), dont le vote est prévu le 23 novembre, conformément à la loi électorale.

L'article 80 stipule que le nombre des membres des assemblées populaires communales varie en fonction de la population des communes résultant du dernier recensement général de la population et de l'habitat et dans les conditions suivantes: - Treize (13) membres dans les communes de moins de 10.000 habitants.

- Quinze (15) membres dans les communes de 10.000 à 20.000 habitants.

- Dix-neuf (19) membres dans les communes de 20.001 à 50.000 habitants.

- Vingt-trois (23) membres dans les communes de 50.001 à 100.000 habitants.

- Trente-trois (33) membres dans les communes de 100.001 à 200.000 habitants. - Quarante-trois (43) membres dans les communes de 200.001 habitants et plus.

L'article 81 précise, quant à lui, que sont inéligibles, pendant l'exercice de leurs fonctions et pour une durée d'une (1) année après leur cessation de fonctions dans le ressort où ils exercent ou ont exercé: - Le wali, - Le wali délégué, - Le chef de daïra, - Le secrétaire général de wilaya, - L'inspecteur général de wilaya, - Le membre du conseil exécutif de wilaya, - Le magistrat, - Le membre de l'Armée Nationale Populaire, - Le fonctionnaire des corps de sécurité, - Le comptable des deniers communaux, - Le contrôleur financier de la commune, - Le secrétaire général de la commune, - Le personnel de la commune.

Début de l'opération de vote dans les zones éloignées de la wilaya de Nâama

L'opération de vote des élections locales a débuté hier dans les zones éloignées de la wilaya de Nâama.

Seize bureaux itinérants ont été mobilisés pour cette opération dans les zones éloignées à travers huit communes, situées dans la région frontalière du pays, au sud de la wilaya, où sont inscrits 12.548 électeurs dont des nomades notamment.

Ces bureaux itinérants sillonneront les communes de Nâama, El Bayodh, El Kasdir, Ain Sefra, Tiout, Moghrar,

Asla et Sfisifa. Tous les moyens et conditions sont réunis pour permettre aux citoyens concernés d'accomplir leur devoir électoral, a indiqué le coordinateur de la permanence de wilaya de la Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE), Benfettoune Abdelghani.

Chaque bureau de vote itinérant est accompagné de deux surveillants choisis parmi les représentants des candidats aux élections locales, a-t-on appris du même responsable.

Le bureau itinérant de la commune de Nâama, dont le coup d'envoi a été donné à huit heures du matin, devant le siège de la daïra par le wali, sillonnera plusieurs zones dont Msif, Ain Mactaa Delli, Sedrat El Ghzal, El Hireche, Essouika et El Hadrate Ettoual totalisant 592 électeurs inscrits. Pour rappel, les élections locales mettent en lice 76 listes pour les APC et 14 autres pour les APW dans la wilaya de Nâama, où le nombre global d'électeurs est de 152.764 inscrits.

APS

La wilaya, assise de la décentralisation et organe exécutif

La wilaya est une institution constitutionnelle qui forme, aux côtés de la commune, les collectivités territoriales de l'Etat.

Elle est constituée de l'assemblée populaire de wilaya (APW), organe délibérant, assise de la décentralisation et lieu de participation des citoyens à la gestion des affaires publiques, et du wali, organe exécutif et délégué du gouvernement.

Conformément à la loi, le wali, nommé par décret présidentiel, veille à l'exécution des lois et règlements et assure la mise en œuvre des décisions de l'APW.

Il anime, coordonne et contrôle les services et établissements publics implantés dans la wilaya et accomplit au nom de la wilaya, sous le contrôle de l'APW, tous les actes d'administration des biens et des droits constituant le patrimoine.

Le wali représente, en outre, la wilaya en justice en tant que demandeur ou défendeur.

Il est, également, chargé d'élaborer, au plan technique, le projet de budget et assure son exécution après son adoption par l'APW, tout comme il en est l'ordonnateur.

De son côté, l'APW tient chaque année quatre sessions ordinaires d'une durée maximale de quinze jours (pendant les mois de mars, juin, septembre et décembre) qui ne sont pas cumulables.

L'ordre du jour des travaux et la date de la session sont fixés conjointement avec le wali.

L'extrait de la délibération de l'assemblée populaire de wilaya est affiché dans les huit jours qui suivent la séance à l'endroit destiné à l'information du public au siège de la wilaya et des communes, et par tout autre moyen d'information.

L'APW forme en son sein des commissions permanentes en matière d'éducation, d'enseignement supérieur et de formation professionnelle, d'économie et de finances, de santé, d'hygiène et de protection de l'environnement, de communication et de technologie de l'information et d'aménagement du territoire et de transport.

Elle forme, aussi, des commissions dans les domaines de l'urbanisme et de l'habitat, de l'hy-



draulique, de l'agriculture, des forêts, de la pêche et du tourisme, des affaires sociales, culturelles, culturelles, des wakfs, sportives et de la jeunesse, ainsi qu'en matière de développement local, d'équipement, d'investissement et d'emploi.

Elle peut, également, constituer des commissions ad hoc pour étudier toutes autres questions qui intéressent la wilaya.

L'APW élit, parmi ses membres, un président pour la durée du mandat électoral.

L'élection du président a lieu au scrutin secret et à la majorité absolue.

Le président choisit, dans les huit (8) jours qui suivent son installation, ses vice-présidents parmi les membres, qu'il soumet à l'approbation, à la majorité absolue de l'APW.

Le nombre de vice-présidents varie de 2 à 6, selon le nombre d'élus.

Le président de l'APW se consacre en permanence à l'exercice de son mandat et dispose, de manière permanente, d'un cabinet, composé de fonctionnaires qu'il choisit et qui sont issus des secteurs relevant de la wilaya.

L'APW délibère sur les affaires relevant de ses compétences.

Les délibérations sont prises à la majorité simple des membres de l'APW présents ou représentés au moment du vote.

En cas de partage des voix, celle du président est prépondérante.

Les compétences de l'APW portent, en général, sur les actions de développement économique, social et culturel, d'aménagement du territoire de la wilaya, de protection de l'environnement et de promotion des vocations spécifiques.

Les délibérations portant sur les budgets et les comptes, l'aliénation, l'acquisition ou l'échange d'immeubles, les conventions de

jumelage et les dons et legs étrangers ne sont exécutoires qu'après avoir été approuvées par le ministre chargé de l'intérieur.

Conformément au statut de l' élu, le mandat électif est, en principe, gratuit.

Néanmoins, les élus peuvent bénéficier d'indemnités selon les modalités définies dans le décret exécutif N 13-91 du 25 février 2013 fixant les conditions de détachement des élus et les indemnités qui leur sont allouées.

Les employeurs sont tenus d'accorder à leurs personnels membres d'une APW le temps nécessaire à l'exercice de leur mandat électif.

En cas de décès, de démission ou d'exclusion d'un membre de l'APW, il est procédé à son remplacement par le candidat venant sur la même liste, directement après le dernier élu de ladite liste.

Tout élu faisant l'objet d'une poursuite judiciaire pour crime ou délit ayant une relation avec la finance publique ou pour cause d'atteinte à l'honneur le mettant dans l'impossibilité de poursuivre son mandat électif de manière correcte, peut faire l'objet d'une suspension par délibération de l'APW.

La suspension est prononcée par arrêté motivé pris par le ministre chargé de l'intérieur jusqu'à l'intervention de la décision définitive de la juridiction compétente.

Tout élu faisant l'objet d'une condamnation pénale définitive, en rapport avec son mandat, le frappant d'inéligibilité, est exclu de plein droit de l'APW.

En cas de dissolution de l'APW, le ministre chargé de l'intérieur désigne, sur proposition du wali, dans les dix (10) jours qui suivent la dissolution, une délégation de wilaya pour exercer, jusqu'à l'installation de la nouvelle assemblée, les prérogatives dévolues à cette dernière par les lois et règlements en vigueur.

SELON DES EXPERTS Evolution du discours politique et adhésion croissante des jeunes

La campagne électorale des locales du 23 novembre a été marquée par une «évolution» du discours politique chez les responsables des partis et une adhésion croissante des jeunes, en dépit de certains points négatifs récurrents à chaque rendez-vous électoral, tels que les «fausses promesses» et les «faibles capacités de mobilisation» de plusieurs formations politiques qui se sont contentées de l'action de proximité, ont indiqué des experts contactés par l'APS.

A ce propos, l'enseignant en sciences politiques à l'Université d'Alger 3, Slimane Aarej relève «une bonne organisation grâce aux moyens administratifs et logistiques mis en place par l'Etat», tout au long des trois semaines de la campagne électorale, qui s'est achevée dimanche dernier.

Estimant que les dirigeants des 51 formations politiques en lice pour les prochaines locales ont mené un chassé croisé à travers tout le pays pour convaincre les citoyens d'adhérer aux différents programmes proposés, il a ajouté que la campagne électorale a connu une «courbe ascendante» en terme d'engagement, ce qui prouve que certains partis politiques ont des traditions dans le domaine de la communication politique les habitant à enregistrer leur présence à chaque occasion politique.

Parallèlement une «faiblesse des capacités de mobilisation» est constatée chez d'autres formations politiques qui ont favorisé les rencontres de proximité aux meetings, a-t-il souligné.

S'agissant du discours politique, M. Badreddine Zouaka, enseignant en sciences de l'information à l'Université de Batna a noté également une «amélioration du discours politique de certains partis à la faveur des expériences passées».

Cependant le processus politique, a-t-il ajouté, a besoin d'une action institutionnelle intégrée et efficace pour construire la société du savoir, des valeurs et des systèmes», a-t-il estimé.

Par ailleurs, il a été enregistré une adhésion croissante des jeunes au processus politique, ce qui a conféré un caractère «exceptionnel» au discours politique, un discours plus attentif aux préoccupations de cette catégorie de la société, considère M. Zouaka.

Même si des discours médiatiques ont versé dans la critique en sous-estimant les candidats et en remettant en cause l'intérêt du processus politique, des listes de candidats sont parvenus à tirer profit du nouveau support d'information que sont devenus les réseaux sociaux, ce qui a imprégné la communication politique d'une certaine efficacité, a expliqué M. Zouaka.

Pour sa part, M. Idris Attiya, enseignant à l'université de Tebessa, a estimé que le discours politique a varié, lors de cette campagne, entre «un discours réaliste» et «un discours exemplaire irréalisable», soulignant l'émergence de nouveau discours «qui s'intéresse à l'environnement et au développement durable».

Soulignant que ces thèmes ont été abordés dans le cadre de la conjoncture financière inconfortable su pays, il a estimé que le discours politique en Algérie accordait désormais un intérêt croissant à ces questions.

Il a salué, dans ce contexte, «le souci d'égalité de traitement dont ont fait montre les médias publics en matière de couverture et de plages horaires affectées aux candidats et aux partis», contribuant ainsi, a-t-il dit, à la concrétisation de l'équité dans le cadre de la transparence et de la démocratie.

Par ailleurs, la campagne a enregistré de nombreux points négatifs, particulièrement le nomadisme politique qui se répète à chaque rendez-vous électoral, précise l'enseignant universitaire qui a ajouté que «ce phénomène a donné une mauvaise image des institutions partisanes et politiques (...) ce qui traduirait une absence de traditions politiques chez certains partis et candidats.

«En l'absence d'une vision claire en matière de diagnostic de la crise que traverse l'Algérie, de nombreux partis ont recouru à un excès de promesses», a-t-il encore relevé.

Ce même constat est fait par M. Aradj qui évoque «des dépassements relatifs à la culture de l'activité partisane et l'éducation politique qui impactent sur la concurrence en matière de politique», estimant que cette expérience «doit être forgée et organisée davantage à travers la pratique pour sortir de ce cercle négatif».

Après 22 jours de campagne électorale clôturée dimanche à minuit, les formations politiques en lice pour les élections locales prévues le 23 novembre ont entamé une période de silence électoral.

UGCAA:

Toutes les mesures prises pour assurer la permanence durant les élections locales

L'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) a indiqué hier que toutes les mesures avaient été prises pour assurer la permanence durant les élections locales de jeudi 23 novembre 2017.

Le secrétaire général de l'UGCAA, Salah Souilah, a précisé qu'en prévision des élections locales de jeudi 23 novembre 2017 «toutes les mesures ont été prises pour assurer la permanence avant

et après le scrutin» par la mobilisation des commerçants qui ont été invités à ouvrir leurs commerces normalement pour éviter toute pénurie de biens et de services, selon un communiqué de l'UGCAA.

L'UGCAA a mobilisé l'ensemble de ses structures et bureaux communaux et de wilaya et tous ses cadres à l'effet de réunir les conditions à même de permettre aux citoyens d'accomplir leur devoir

électoral et de veiller à assurer le service public durant cette période», a fait savoir le responsable.

M. Souilah a invité tous les commerçants, artisans et prestataires de services (boulangers, transporteurs, vendeurs de produits d'alimentation générale et marchands de fruits et légumes) affiliés à l'UGCAA à assurer la permanence et contribuer ainsi au succès de ce rendez-vous électoral, a conclu le communiqué.

SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ ET DE GAZ : Un déficit de plus de 48 milliards DA prévu à fin 2017

La Société algérienne de la distribution de l'électricité et du gaz (SDC, filiale du groupe Sonelgaz) devrait clôturer l'année 2017 avec un déficit de 48,75 milliards de dinars, indique un bilan présenté lundi à Alger lors d'une rencontre entre le P-dg de Sonelgaz, Mohamed Arkab, et les cadres de la région Centre de ce groupe.

En 2016, la SDC avait accusé un déficit de 50,8 milliards de dinars (mds DA), indique ce bilan.

Quant au chiffre d'affaires de la SDC, il devrait avoisiner un montant de 306,44 mds DA à fin 2017 contre 285,53 mds DA en 2016, soit une évolution de 7,32%. Le nombre des abonnés en électricité a atteint 9,1 millions de clients en 2017, contre 8,8 millions en 2016, soit une évolution de 4%, tandis que le nombre de clients gaz s'est établi à 5,2 millions en 2017 contre 4,9 millions en 2016, en hausse de 7%. Concernant le taux d'électrification, il a atteint 99% à travers le territoire national, tandis que le taux de pénétration du gaz est de 60%.

Lors de cette rencontre, M. Arkab a mis l'accent sur la nécessité de réduire le taux des pertes de la société, ainsi que le recouvrement des créances impayées par des clients publics et privés, exhortant les responsables à recourir à des solutions technologiques «efficaces» pour inciter les clients à régler leurs factures impayées.

Cependant, a-t-il affirmé, pour la SDC, la coupure d'électricité demeure le «dernier recours» après épuisement de toutes les solutions possibles à l'amiable, tel l'établissement d'échéanciers de paiements.

À ce propos, il a fait savoir que cette société a pu recouvrer, durant les trois derniers mois, près de 20% des créances impayées auprès de ses clients publics et privés.

«Nous avons réussi, durant les trois derniers mois, à recouvrer près de 20% de nos créances, dont le montant global avoisinait les 70 milliards de dinars, auprès de nos clients publics et privés», a-t-il indiqué, en ajoutant que le plan d'action de recouvrement des créances est sur une «très bonne voie» avec l'obtention de «résultats palpables».

La SDC a bouclé l'année 2016 avec un montant de créances impayées par les clients de 54,6 milliards de dinars, alors que les prévisions de 2017 tablent sur un chiffre de 49,1 milliards de dinars.

Le taux des pertes, quant à lui, a atteint 13,8% en 2017, soit 24,7 mds DA, contre 15,30% en 2016, soit 27 mds DA. Quant à la longueur du réseau électrique, il est de 329.000 km, alors que celui du gaz a atteint 96.102 km. Le P-dg de Sonelgaz s'est, par ailleurs, félicité du processus de l'algérienisation du circuit de la production, transport et distribution de l'énergie électrique au niveau national, affirmant que ce sont les entreprises algériennes qui s'occupent de la réalisation des projets de Sonelgaz dans l'électricité, et ce, de la production jusqu'à la consommation. Dans ce contexte, le responsable a incité les responsables du groupe à développer des partenariats avec des entreprises publiques ou privées afin de mener les projets prévus par le Groupe dans les meilleures conditions avec une main d'œuvre et une maîtrise locale dans un esprit gagnant-gagnant.

M. Arkab a, par ailleurs, salué les efforts fournis par le personnel de la société pour «la bonne gestion» de la précédente période de la canicule ayant duré 4 mois. En outre, il a appelé au respect des délais de réalisations des projets, exhortant les responsables de «redoubler les efforts» pour diminuer le taux des retards enregistrés dans les différents projets entamés à travers le territoire national. Sur ce point, il a également insisté sur la qualité de la réalisation et de la maintenance permanente des installations en place afin de préserver les infrastructures réalisées considérées comme «un important capital» pour le Groupe.

S'agissant des investissements liés à la qualité du service, Sonelgaz a dépensé, entre 2013 et 2017, une enveloppe de 1,1 milliard de dinars avec la réalisation de 16.753 postes de distribution et 21.087 km de réseau. Concernant la préparation de l'été 2018, et sur un objectif de réalisation de 371 postes haute et basse tension et 1.886 km de réseau, Sonelgaz a déjà réalisé 18 postes, soit un taux de réalisation de 5% du programme prévu, 95 km de lignes réalisées (5%).

Sur un autre plan, M. Arkab a considéré que ce groupe nécessite «un nouveau souffle» pour continuer à être le leader dans son domaine sur le plan national, et aussi pour avoir des ambitions sur le plan régional grâce à sa nouvelle stratégie visant à conquérir le marché africain.

AGRICULTURE

M. Bouazghi insiste sur l'accompagnement technique pour améliorer la productivité agricole

Le ministre de l'Agriculture, de développement rural et de la pêche, Abdelkader Bouazghi, a insisté sur l'accompagnement des instituts de recherche agronomique et d'élevage pour améliorer la production animale et agricole.

Lors d'une visite effectuée lundi dernier à l'institut technique des élevages (ITELV), au Centre national d'insémination artificielle et d'amélioration génétique (CNAAG) et à l'institut technique de l'arboriculture fruitière et de la vigne (ITAF), le ministre a soutenu que ces instituts devraient contribuer dans la politique de la diversification de l'économie nationale, en misant sur l'exportation des produits agricoles, indique mardi le ministère dans un communiqué.

À l'institut ITELV, M. Bouazghi a souligné le rôle que doit jouer la recherche dans l'amélioration de la productivité en matière de viande rouges, en rappelant que le pays demeure importateur de viande notamment bovine.

Saluant les efforts consentis par cet établissement en matière de préservation des races locales, le ministre a appelé ses techniciens à oeuvrer davantage pour augmenter la productivité des races ovines notamment celle d'Ouled Djellal, d'El Hamra, de Tazegzaout, de D'Me et de la race Rembi, et ce, afin d'augmenter l'offre au niveau national et de s'orienter vers l'exportation.

Il a également appelé à plus d'efforts en matière de sélection et de croisement pour l'amélioration génétique des espèces animales existantes en Algérie (ovins, caprins...) et surtout la préservation des races locales.

Le ministre a aussi préconisé le développement d'une nouvelle stratégie de la filière cameline à l'effet de développer la filière viande rouge et lait dans les régions du sud.

L'ITELV apporte un accompagnement technique au développement des filières animales (viandes rouges et blanches) et au Programme de renforcement des capacités humaines agricoles et tech-



niche (PRCHAT).

Pour rappel, l'ITELV a pour mission de promouvoir les techniques d'élevage, valoriser les produits des élevages, promouvoir les techniques de traitement des productions animales et d'origine animale, mettre en œuvre des schémas de sélection et de croisement pour l'amélioration génétique des espèces animales, mettre en place et organiser des modèles de contrôle des performances zootechniques et développer les systèmes et les méthodes d'alimentation animale, notamment l'affouragement.

Au niveau du Centre national d'insémination artificielle et de l'amélioration génétique (CNAAG), le ministre a insisté sur l'importance de constituer un stock national de sécurité de semences animales et de matériel génétique, afin d'approvisionner les éleveurs et de répondre à leurs besoins.

À cette occasion, il a exhorté les cadres de ce centre technique à être au diapason des avancées technologiques réalisées dans le domaine de l'insémination artificielle et de l'amélioration génétique et à accorder plus d'attention sur l'élevage camelin.

À ce propos, il les a instruits à insérer l'élevage et le développement de l'espèce cameline dans leur feuille de route afin de développer la production de la viande rouge et du lait. «Le développement de

l'élevage de type laitier périurbain et d'engraissement des chameaux dans les zones arides et semi-arides doit se poursuivre et doit être encouragé», a relevé le ministre, ajoutant que l'opportunité de multiplier le cheptel et d'intensifier l'élevage camelin est plus que nécessaire.

M. Bouazghi a, par ailleurs, insisté sur l'organisation et le contrôle des performances génétiques et le choix des géniteurs à travers la prospection, la sélection des géniteurs et la mise en œuvre des moyens d'observation et l'amélioration génétique des espèces animales.

Il a également insisté sur l'intégration de l'université dans le développement de la filière cameline.

En se rendant à l'institut technique de l'arboriculture fruitière et vigne (ITAF), le ministre a mis l'accent sur les potentialités dont dispose l'Algérie en matière des fruits et le choix variétal, lui offrant un avantage comparatif pour s'imposer sur le marché extérieur, notamment en ce qui concerne l'agrumiculture.

Il a estimé que l'institut recèle des grands moyens matériels et humains lui permettant de contribuer à l'augmentation de la production et à la diversification de l'économie nationale, tout en insistant sur l'importance d'atteindre l'autosuffisance en matière de semences et des plants arboricoles. Dans ce

cadre, M. Bouazghi a exhorté les cadres de l'ITAF à développer les plantations arboricoles dans le cadre de la valorisation des conditions des sols et l'adaptation et surtout l'accompagnement techniques des investisseurs dans la dynamique de plantation pour développer la production, notamment fruitière.

Par ailleurs, il a appelé les cadres de cet institut à préserver le patrimoine génétique des espèces fruitières, notamment les espèces locales, tout en insistant sur le développement et la mise en place de pépinières innovantes et de la maîtrise de la certification des plants.

À ce propos, il a soutenu que l'ITAF doit contribuer, avec les autres départements techniques et les fermes de démonstration ainsi que les professionnels des filières arboricoles et viticoles, à une meilleure exploitation de leur potentiel foncier et végétal par la prise en charge des différentes actions et opérations ayant trait aux analyses et tests de laboratoire (phytopathologie, pédologie et technologie alimentaire).

Pour rappel, l'ITAF est chargé d'organiser et d'assurer la multiplication du matériel végétal arboricole et viticole, et d'identifier, d'élaborer et de proposer des programmes d'expérimentation.

Il est également chargé de contribuer aux actions de formation, de perfectionnement et de recyclage du personnel technique et des formateurs dans les domaines liés à l'arboriculture et à la viticulture, d'assurer une assistance technique pour la mise en œuvre des programmes de développement de l'arboriculture et de la viticulture.

Cet institut dispose d'un laboratoire central qui assure l'assainissement, la régénération et la conservation du matériel végétal de reproduction.

BADR :

Plus de 2.080 projets financés depuis janvier 2017

Pas moins de 2.086 projets d'investissement ont été financés depuis janvier 2017 dans la wilaya d'Adrar par la banque locale d'agriculture et de développement rural, a-t-on appris hier de la direction régionale de cette institution bancaire.

Pourtant sur diverses formules de crédits accordés aux activités agricoles et pour le montage de micro-entreprises, l'opération a permis le financement, au titre de la formule "Ettahad" de 265 dossiers d'investissement agricole pour un montant de plus de 2,3 milliards DA, dont la céréaliculture s'est taillée la part du lion, en égard à l'importance stratégique de cette filière, avec 1,5 milliard DA, a expliqué le directeur de la BADR, Mohand Ibersane.

Un montant de plus d'un (1) milliard de dinars a également été consenti au titre des prêts R'fig pour le financement de 114 dossiers d'investissement dans les filières de la céréaliculture, la culture des tomates et l'aviculture, a-t-il ajouté.

Ces contributions financières, accordées au développement de la céréaliculture, ont donné lieu à l'extension des sur-

faces agricoles de 3.841 ha la saison dernière à 4.748 ha cette saison, en plus de la création de 342 emplois.

S'agissant du crédit-bail (leasing), il est fait état du financement d'un total de 42 dossiers d'investissement et d'acquisition d'équipements et matériels agricoles pour l'encouragement de l'agriculture mécanisée et la promotion de la productivité. Pour ce qui est du financement de projets montés par les jeunes au titre des différents dispositifs de soutien à l'emploi, la BADR d'Adrar a dégagé une enveloppe de plus de 5,1 milliards DA pour le financement de 1.665 dossiers d'investissement, ayant généré 3.791 emplois.

Les dossiers financés sont versés en majorité dans les activités agricoles (711 dossiers) et les services (650 dossiers), a-t-il fait savoir. Le même responsable a évoqué aussi les facilités et mesures incitatives liées à la garantie des prêts accordés par la BADR, qui a suscité l'intérêt de près de 90% des agriculteurs de la région pour tirer avantage de la réduction de 50% sur la souscription de l'assurance accordée aux céréaliculteurs.

Le guichet unique de la BADR, ouvert depuis deux ans au niveau de la coopérative des céréales et légumes secs (CCLS) d'Adrar, a permis de venir en aide aux agriculteurs en leur épargnant les déplacements vers d'autres organismes pour des fins d'examen et d'études de leurs dossiers, a-t-il ajouté.

La direction régionale de la BADR envisage, dans le cadre de son plan d'action visant le rapprochement de ses prestations des clients, d'ouvrir au début de 2018 deux antennes d'agences au niveau des communes de Zaouiet-Kounta et Ougrout, au sud et au nord d'Adrar respectivement, pour accompagner le développement des activités agricoles dans ces collectivités.

M. Ibersane a estimé que ces démarches permettront le renforcement et la promotion des prestations bancaires ayant connu une célérité de traitement des dossiers d'investissement ne dépassant pas les 48 heures, du dépôt à l'approbation.

ALGÉRIE - LIBYE

Discussions entre Sonelgaz et la société libyenne Gecol pour exporter de l'électricité vers la Libye

Le groupe Sonelgaz et General electricity company of Libya (Gecol) ont entamé des discussions pour mettre en place des mécanismes permettant l'exportation de l'énergie électrique et d'autres services à partir de l'Algérie vers la Libye, a indiqué hier à l'APS le P-dg de Sonelgaz, Mohamed Arkab.

«Nous avons une production nationale excédentaire en énergie électrique, notamment en hiver. Et à cette période, nos frères libyens ont besoin de cette énergie.

Nous sommes donc en train d'étudier les possibilités d'un raccordement électrique de haute tension entre l'Algérie et la Libye à travers la Tunisie pour exporter notre énergie et leur offrir nos services à travers ces lignes électriques», précise M. Arkab en marge d'une réunion qui a regroupé les responsables de ces deux compagnies.

Soulignant que cette visite de la délégation libyenne en Algérie intervient suite à une demande de Sonelgaz, M.

Arkab explique qu'il s'agit de la relance d'une étude entamée en 2010 par les deux pays, mais qui a été retardée par les bouleversements politiques qu'a connus la Libye depuis 2011.

«Plusieurs projets sont à l'arrêt en Libye, d'autres n'ont pas encore démarré.

Donc, nous voulons être les premiers à être présents sur le marché libyen», a-t-il soutenu.

Relevant que Sonelgaz est arrivé à couvrir, par des moyens nationaux, la réalisation des centrales électriques, des lignes électriques, des postes électriques, des gazoducs pour la distribution du gaz, ainsi que la fabrication de certains équipements en Algérie, le même responsable affirme qu'avec ces capacités



acquises, «il est temps d'entamer les opérations d'exportation des services, des études et les équipements produits en Algérie».

«Nos entreprises nationales, qu'elles soient publiques ou privées, maîtrisent à présent les différents aspects de la production, le transport et la distribution de l'énergie. Nous devons alors en profiter pour aller vers l'exportation de notre savoir-faire vers la Libye, un pays avec lequel nous avons plusieurs points communs, notamment des frontières qui peuvent nous faciliter la coopération», soutient M. Arkab.

Pour sa part, le directeur exécutif de Gecol, Ali Mohamed Saci, a déclaré que ces négociations visent à développer les opportunités de partenariat avec le Groupe Sonelgaz dont l'expérience a enregistré des succès dans ce domaine». Conduisant une délégation composée de cadres de cette société libyenne et d'experts

en énergie électrique, M. Saci ajoute que Gecol veut tirer profit de l'expérience de Sonelgaz et mettre en place des partenariats avec ce Groupe. «Nous rencontrons beaucoup de difficultés dans la production et le transport de l'électricité en Libye. Donc, nous voulons également bénéficier du réseau algérien pour alimenter certaines villes de l'ouest et du sud libyen», a-t-il souhaité.

À ce propos, il a fait savoir que d'un commun accord, il a été décidé de créer une commission entre les deux entreprises pour étudier et mettre en place un partenariat dans les différents domaines de l'électricité.

M. Saci a expliqué que les entreprises internationales sont absentes en Libye vu la situation qui y prévaut, «tandis que Sonelgaz a affiché sa disponibilité pour être présente et aider Gecol à achever ses projets et satisfaire les besoins du pays». Interrogé par l'APS

sur le volume de la demande en électricité en Libye, M. Saci affirme qu'elle est «énorme», tout en souhaitant que Sonelgaz entame, à court terme, le transfert de son savoir-faire dans la production, le transport et la maintenance de l'énergie électrique vers ce pays maghrébin. En somme, la partie libyenne souhaite l'examen d'une éventuelle connexion électrique entre l'Algérie et la Libye, ainsi que la possibilité de combler le déficit du réseau électrique libyen à partir du réseau algérien, et de discuter de l'expérience algérienne pour faire face à la demande croissante d'électricité. Pour sa part, la partie algérienne propose la mise en place de moyens de production de l'électricité en Libye, la construction de centrales électriques et de réseaux électriques de basse et haute tension, ainsi que l'interconnexion électrique entre les deux pays à travers des réseaux de 220 et 400 Kv.

Lors de cette réunion, les représentants d'une douzaine de filiales du groupe Sonelgaz ont exposé à la partie libyenne les différents types de projets de production, de transport et distribution de l'énergie électrique et ses équipements en Algérie.

La délégation libyenne a entamé mardi une visite de deux jours en Algérie durant laquelle elle effectuera aussi des visites au niveau de plusieurs filiales et projets en réalisation de Sonelgaz.

ALGÉRIE - HONGRIE

La coopération dans le domaine des TIC explorée à Alger

L'Algérie et la Hongrie ont exploré hier à Alger, les opportunités et les axes de coopération dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC), à la faveur de la seconde édition du Symposium algéro-hongrois réunissant une cinquantaine d'entreprises algériennes et une douzaine autres hongroises.

Après une première édition tenue en 2015, jugée «positive» par les deux parties, le symposium algéro-hongrois sur les TIC est réédité cette année sous le thème de la e-Gouvernance et se déclinant sous formes de séminaires et de rencontres B 2 B, impliquant une cinquantaine de sociétés algériennes et une douzaine d'autres hongroises, toutes versées dans les différentes spécialisations relevant du secteur des TIC.

La rencontre d'une journée devant, ainsi, permettre à ces dernières d'explorer les opportunités et autres axes de coopération, d'investissements et d'échanges dans un secteur que les Gouvernements des deux pays sont engagés à promouvoir davantage, a-t-on expliqué de part et d'autre.

Pour l'Algérie, il s'agit de concrétiser la nouvelle stratégie définie pour les années 2018-2020, avec des enjeux essentiels comme l'amélioration de la qualité des services ainsi que la mise en place d'une législation rassurant pour les investisseurs, a expliqué le Directeur de Développement et de Sécurisation des Systèmes informatiques au ministère de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique, Mohamed Seddik.

Détaillant les phases d'évolution du secteur en Algérie, il a rappelé que le pays est passé du 114ème rang mondial en 2012 au 103ème à fin 2016, en matière d'Indice de développement des TIC, alors que le nombre d'abonnés à internet est passé, à cette même période de référence, à près de 29 millions et que l'on y compte 1182 fournisseurs de e-services.

Le même responsable est revenu, en outre, sur le «nouveau tournant» marqué par la nouvelle loi promulguée en 2000 ayant mis fin au monopole de l'Etat dans le domaine des TIC, avant d'évoquer la stratégie quinquennale mise en place en 2008 par des spécialistes, incluant pas moins de 1000 actions à entreprendre et engageant environ 4 milliards de dollars d'investissements financiers.

«Cette stratégie, a-t-il déploré, n'a pu être menée à bon port en raison entre autres, de l'absence de prise en compte des interdépendances connectées et de la non affectation des ressources financières, pour certains aspects.

D'où la nécessité d'une nouvelle approche, laquelle est à même d'offrir des opportunités certaines aux potentiels investisseurs hongrois», a-t-il suggéré.

«La coopération algéro-hongroise dans le domaine des TIC se dessine de mieux en mieux et le dialogue intergouvernemental à ce sujet gagne du terrain», a déclaré, de son côté, l'ambassadeur de Hongrie, Mme Helga Pritz, à l'ouverture de cette rencontre dont elle dira qu'elle témoigne de l'engagement des deux Gouvernements à développer les TIC dans les deux pays.

Assurant que les Hongrois sont ouverts à «partager et à échanger» les expériences respectives dans ce secteur du futur, elle a informé que cette question sera au menu de la seconde session de la Commission économique mixte algéro-hongroise, prévue en décembre prochain à Alger, avant d'exprimer sa «satisfaction» quant au grand succès ayant couronné la 1ère édition de ce symposium.

Relevant les ambitions et les développements à grande échelle de l'Algérie en matière de TIC, Mme Pritz a jugé important de faire rencontrer les entreprises des deux pays, encourageant ces dernières à bénéficier et à échanger au maximum de cette rencontre.

Elle a fait savoir, en outre, que le gouvernement hongrois offre annuellement une centaine (100) de bourses d'enseignement à des étudiants algériens, notant que ces derniers sont de plus en plus nombreux à choisir la filière des TIC pour leurs masters ou leurs thèses de doctorat.

De même que l'ambassade de son pays initie des actions, permettant aux étudiants de rencontrer des entreprises intéressées par une coopération bilatérale, de part et d'autre, de sorte à ce qu'ils puissent intégrer des programmes de recherche et de développement.

APS

ALGÉRIE - UE

La stratégie d'innovation industrielle fin prête en début 2018

La stratégie d'innovation industrielle du ministère de l'Industrie et des mines sera fin prête en janvier 2018, a indiqué, hier à Alger, M. Hocine Bendiff, Chef du projet de jumelage institutionnel entre l'Algérie et un consortium de l'Union européenne portant sur l'Appui à ce ministère dans sa stratégie d'innovation industrielle.

En marge d'un séminaire portant sur la veille stratégique dans le cadre du Programme d'appui à la mise en œuvre de l'Accord d'association entre l'Algérie et l'Union européenne (P3A), M. Bendiff a indiqué à la presse que le projet de cette stratégie d'innovation industrielle serait le premier résultat attendu du projet du jumelage institutionnel entre l'Algérie et un consortium européen (France-Espagne-Finlande).

Ce projet, le premier en Algérie, sera un «grand indicateur» pour le ministère devant lui permettre d'évaluer et de concevoir l'innovation au sein des entreprises, a-t-il expliqué.

Pour rappel, le programme de jumelage institutionnel entre l'Algérie et ce consortium européen, d'une durée de 24 mois (2016-2018), portant sur l'appui au ministère de l'Industrie et des mines dans sa stratégie d'innovation industrielle, s'inscrit dans le cadre du P3A. Ce consortium entend apporter l'expérience des trois pays qui le composent, dans l'objectif d'appuyer ce ministère dans la définition et la mise en œuvre d'une stratégie de promotion de l'innovation in-

industrielle à travers le renforcement du système national de l'innovation et le développement de sa bonne gouvernance.

Le déploiement de compétences en veille stratégique et intelligence économique territoriale auprès de l'ensemble des structures d'appui à l'innovation des entreprises (ministère de l'Industrie et organismes d'accompagnement) et des entreprises elles-mêmes, figure parmi les objectifs prioritaires de ce jumelage.

La veille stratégique et l'intelligence économique sont des enjeux forts pour l'amélioration du climat des affaires, le développement des entreprises et le renforcement de leur compétitivité à l'international, explique-t-on.

D'un montant de 1,45 million d'euros, ce programme de jumelage prévoit également de renforcer les structures d'appui à l'innovation des PME et la structuration de pôles de compétitivité comme outils de développement économique territorial.

Le projet permettra également de réaliser des études, notes et analyses stratégiques conformes aux standards internationaux. Son déploiement s'inscrit dans le cadre des priorités de l'Etat et de toutes les parties prenantes pour la stimulation d'une véritable dynamique territoriale conformément au programme du gouvernement.

À ce propos, le chef de projet de ce consortium européen, Mme Françoise Roure, a expliqué que ce jumelage per-

mettrait de renforcer les capacités du ministère de l'Industrie et des mines en matière de veille stratégique à travers l'évaluation du cadre réglementaire existant, la formulation de propositions d'évolution centrées sur les besoins et les priorités dans le domaine de l'innovation industrielle stratégique, moteur d'une diversification économique compétitive.

Pour sa part, M. Mustapha Bouroubi, professeur à l'Institut supérieur de gestion et de planification (ISGP), a axé son intervention sur la vulgarisation de certains concepts telles que l'intelligence économique et la veille stratégique.

Il a ainsi expliqué que l'intelligence économique est l'ensemble d'actions coordonnées, à savoir la production de l'information, la protection de l'information produite et l'utilisation défensive et offensive de l'information produite dans le domaine économique.

Pour ce qui est de la veille stratégique, c'est un ensemble d'activités qui s'inscrivent, aujourd'hui, dans le cadre de l'intelligence économique.

Autrement dit, la veille stratégique est une composante de l'intelligence économique.

Ce séminaire sera suivi de missions d'expertise du consortium européen auprès des cadres du ministère de l'Industrie et des structures d'appui aux entreprises afin de perfectionner l'accompagnement des PME dans la démarche de la veille stratégique.

GHARDAÏA : Prochain regroupement régional Sud consacré aux programmes hydro-agricoles

Un regroupement régional des wilayas du Sud consacré à la mise en œuvre des programmes intersectoriels hydro-agricoles (2015/2019) aura lieu le 30 novembre à Gharadaïa, a-t-on appris auprès des services agricoles de la wilaya.

Initiée par les ministères de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche et des Ressources en eau, ce regroupement régional vise à évaluer la mise en œuvre des programmes de chaque wilaya et la mise en place d'un plan d'action décliné par année sur la période 2017-2022, a-t-on précisé.

La rencontre permettra de faire un bilan sur les exploitations agricoles et l'extension des nouvelles superficies irriguées, l'utilisation des eaux usées épurées dans l'irrigation agricole, la promotion de l'économie de l'eau dans les exploitations agricoles et l'aquaculture. Elle regroupera les directeurs des services agricoles et des ressources en eau ainsi que les conservateurs des forêts de la vingtaine de wilayas et wilayas déléguées du sud du pays.

BATNA : Raccordement au réseau de gaz de 715 foyers dans trois communes

Pas moins de 715 foyers répartis sur trois communes de la wilaya de Batna ont été raccordés lundi au réseau de distribution de gaz naturel. Un total de 195 de ces foyers sont situés dans les deux mechtas Djeghaïb et El Merdja dans la commune d'Ain Touta. Leur raccordement a nécessité un montant de 45 millions DA, selon les explications données au chef de l'exécutif local, Abdelkhalek Sayouda qui a présidé l'opération de mise en service. Dans la commune d'Oued El Ma, ce sont 209 foyers de la mechta Dekhla Benkial qui ont bénéficié de cette énergie dans le cadre d'un projet qui a nécessité la mobilisation de 22,75 millions DA, dégagés du programme complémentaire 2013, a expliqué le directeur de wilaya de l'énergie, Allaoua Djari. Les 311 autres foyers se trouvent dans la mechta Taga Ouled Bouaoune dans la commune de Sérïana. Une enveloppe financière de 325,3 millions DA du programme quinquennal 2010/2014 a été mobilisée à cet effet, a encore précisé la même source. Selon ce même directeur, les travaux sont en cours pour desservir 281 autres ménages dont 207 à Taga Ouled Bouaoune, 30 à Djeghaïb et 44 à Dekhla Benkial. Sur site, le wali a insisté sur l'achèvement de ces travaux «avant fin décembre prochain» pour permettre aux habitants de passer un hiver à l'abri du rude froid de la région. Le wali a inspecté plusieurs projets de développement dans les divers secteurs durant cette même tournée dans les communes des daïras de Ras Layoune, Aïn Touta, Merouana et Sérïana.

APS

TRANSPORTS EN COMMUN À ORAN: Initiative pour la mise à niveau du secteur privé

Un groupement de transporteurs a été créé lundi à Oran dans le cadre d'une opération pilote portant «mise à niveau des opérateurs privés du secteur», a-t-on appris du président régional de l'Union nationale des transporteurs privés (UNAT).

«L'amélioration de la qualité des prestations offertes aux usagers du transport en commun urbain et suburbain privé, constitue l'objectif majeur de cette action», a souligné Cheikh Amar Noureddine dans une déclaration à l'APS à l'issue d'une rencontre ayant abouti à la création officielle du groupement.

«Une centaine de transporteurs disposant d'une flotte de 150 bus ont déjà adhéré à l'initiative qui leur permettra de donner l'exemple sur le terrain par la mise en conformité de leurs activités avec la réglementation régissant le secteur», a-t-il expliqué.

«Le respect de l'usager, tant au plan de l'accueil que du confort, est au cœur des objectifs ciblés en plus des aspects liés, entre autres, à la maintenance et à la salubrité des bus, au port d'uniforme et de badge identifiant les travailleurs (chauffeurs et percepteurs)», a fait savoir le président régional de l'UNAT.

Cette opération, a-t-il signalé, donne le ton à une nouvelle feuille de route tracée par l'UNAT à l'effet de «contribuer à la bonne organisation du transport, et ce, en adéquation avec le développement de la ville et ses ambitions à se hisser parmi les grandes métropoles



du bassin méditerranéen».

La mise à niveau ainsi engagée avec le soutien de la Direction des transports est «impérative» eu égard aux «mutations induites par les extensions urbaines à Oran qui évolue également au rythme des préparatifs des Jeux méditerranéens prévus en 2021», a fait valoir le responsable de l'UNAT. Une commission visant à dégager «les meilleures solutions possibles pour l'organisation

des nouvelles lignes de transport en commun urbain et suburbain d'Oran» avait été mise en place en mars dernier à Oran, a-t-il rappelé.

Cette mesure avait été prise de commun accord entre la Direction des transports, l'Etablissement de transport urbain et suburbain d'Oran (ETUSO) et les représentants régionaux Ouest de l'UNAT et du Syndicat national des transporteurs et des taxis (SNTT/UGTA).

TIZI-OUZOU : 4,2 milliards DA pour la réhabilitation de l'hôtel El Arz de Tala Guilef

Une enveloppe financière de 4,2 milliards de DA a été mobilisée par l'Etat pour la réhabilitation de l'hôtel, El Arz sis à Tala Guilef dans la commune de Boghni, 38 km au sud-ouest de Tizi-Ouzou, a indiqué lundi le wali de Tizi-Ouzou, Mohammed Bouderbali.

Les travaux de réhabilitation de cet établissement hôtelier et de ses annexes à savoir le village de montagne et le restaurant d'altitude situé à plus de 1650 mètres d'altitude, ont été confiés à une entreprise turque et seront lancés la semaine prochaine pour une durée des

travaux de 15 mois, a précisé sur place le chef de l'exécutif local.

Ce complexe hôtelier d'une capacité de 550 lits et de 710 couverts est situé à 1400 mètres d'altitude en plein cœur du Djurdjura, au milieu d'une luxuriante forêt naturelle de cèdres, de maronniers et des chênes. Il a été incendié en 1995 par des terroristes, qui ont récidivé en 2002 en saccageant la partie extension de cette même station climatique, a rappelé le directeur local du tourisme et de l'artisanat Rachid Gheddouch.

La réouverture de l'hôtel

El Arz, va contribuer à propulser le tourisme dans cette partie sud de la wilaya de Tizi-Ouzou, après le retour de la sécurité a indiqué le wali, qui a également souligné que la remise en service de ce complexe hôtelier va permettre la création de 200 postes d'emplois et de relancer l'activité économique de cette région.

D'ailleurs, cette région est appelé à redevenir un pôle touristique de montagne et de promotion des sports d'hiver, par excellence grâce aux projets dont elle a bénéficié dont la création d'une forêt récréative et d'une zone d'ex-

pansion et site touristique (ZEST) de montagne du côté de Tizi Oujavou dans la commune de Bounouh (Daïra de Boghni) sur une superficie de 118 ha et à plus de 1600 m d'altitude, a observé M. Gheddouch.

Ces deux projets, s'inscrivent en complémentarité avec la station climatique de Tala Guilef et permettra de relancer le tourisme de montagne dans cette région réputée pour ses beaux paysages et ses pistes de ski qui attireraient par le passé des sportifs du monde entier, a relevé le directeur du tourisme.

BLIDA : Prise de mesures pour garantir la couverture de la demande sur le gaz butane

Le district GPL (gaz propane liquéfié) relevant de l'entreprise Naftal (Société nationale de commercialisation et de distribution des produits pétroliers) à Blida, a décidé de nombreuses mesures visant à garantir la couverture de la demande sur le gaz butane durant la saison hivernale, a-t-on appris, lundi, auprès de la chargée du service commercial auprès de cette entreprise publique, Mahdia Djabali.

La responsable a cité en tête de liste de ces mesures prises par cette unité de Blida, assurant l'approvisionnement de quatre wilaya du pays (Blida, Tipasa, Aïn Defla et Médéa),

le relèvement de sa capacité de production à 15.000 bonbonnes de gaz /j.

Parallèlement, il a été décidé de porter le nombre des équipes chargées de la production à trois unités, outre un renforcement des moyens de distribution (matériels et humains) afin d'éviter toute perturbation en la matière, notamment concernant l'acheminement des bonbonnes de gaz vers les régions non raccordées au réseau public de gaz naturel.

Une attention particulière a été portée, à l'occasion, aux populations des régions montagneuses difficiles d'accès lors de la chute des neiges,

dont les localités de Souhane, Djebabra et Chréa, et ce en relevant leur stock à 210 bonbonnes de gaz butane.

Au titre des mesures préventives visant la réduction des risques inhérents aux accidents dus au gaz butane, l'entreprise Naftal compte bientôt lancer, en collaboration avec les services de la protection civile de la wilaya, une caravane d'information, qui sillonnera les espaces publics et les établissements scolaires, afin de sensibiliser les citoyens sur les meilleurs moyens d'exploiter cette énergie vitale sans mettre leur vie en danger notamment.

PROTECTION DE L'ENFANCE: Une adresse électronique pour le signalement des atteintes aux droits de l'enfant

La déléguée nationale, présidente de l'Organe national de la protection et de la promotion de l'enfance, Meriem Cherfi a annoncé, lundi à Alger, la mise en place prochaine d'une adresse électronique pour le signalement de toute atteinte aux droits de l'enfant dans le cadre de la protection de cette catégorie de la société.

Cet outil qui sera prochainement mis à la disposition des citoyens pour signaler toute atteinte aux droits de l'enfant, s'inscrit dans le cadre d'une série de mesures en préparation par l'Organe pour garantir la protection de cette catégorie vulnérable de la société, à l'instar d'un numéro vert et d'une banque de donnée sur l'enfance, a indiqué Mme Chorfi lors d'une journée d'information à l'occasion de la célébration du 28e anniversaire de l'adoption de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant (20 novembre).

Evoquant l'arsenal juridique national destiné à la protection de l'enfance, la déléguée nationale a rappelé la loi relative à la protection de l'enfant, promulguée le 15 juillet 2015, portant sur les droits mentionnés dans la Convention internationale relative aux droits de l'enfant adoptée par l'Algérie le 19 décembre 1992.

Elle a rappelé que la loi relative à la protection de l'enfant prévoyait plusieurs articles et dispositions liés à la protection de l'enfant sur les plans social et judiciaire, notamment ceux portant sur les missions de l'Organe national de la protection et de la promotion de l'enfance et la réception des signalements sur les cas d'atteinte aux droits de l'enfant avant leur transfert aux parties concernées pour la prise des mesures idoines.

Mme Cherfi a soutenu que cette loi «garantit la protection» à l'auteur du signalement, ajoutant que les «personnes qui fournissent des informations sur des cas d'atteinte aux droits de l'enfant et agissent de bonne intention» seront déchargés de toute responsabilité administrative, civile ou pénale même si les enquêtes ne mènent à aucun résultat.



Par ailleurs, le wali d'Alger, Abdelkader Zoukh a rappelé, lors de son intervention, les nombreuses réalisations au niveau de la wilaya dont l'aménagement des espaces de loisirs au profit des enfants, ainsi que la réalisation, dans le cadre du relogement, de nouvelles agglomérations dotées d'aires de jeux, de centres culturels et de salles de sports pour les jeunes.

M. Zoukh a indiqué, à ce propos, que toutes les maisons de jeunes et les centres culturels existant faisaient actuellement l'objet de «réaménagement et d'une réhabilitation» révélant l'existence d'un «programme gigantesque» de construction de nouvelles structures dans ce domaine.

Intervenant à cette occasion, Mme Nouara Saadia Djaafar, membre du Conseil de la nation a mis en avant, pour sa part, l'importance de l'accompagnement des parents aux enfants dans la découverte et l'usage d'Internet, appelant à la mise en place d'un programme de prévention contre

les risques liés à l'utilisation de cet outil en impliquant les différents acteurs concernés et en associant les parents et la société civile.

Mme Djaafar a rappelé également les différents programmes nationaux et politiques adoptés en matière de protection de l'enfance, à l'instar de la stratégie nationale pour la protection de l'enfance, soulignant la nécessité de mettre en place des moyens de suivi et d'évaluation des mécanismes de mise en oeuvre de ces programmes, l'importance du renforcement du cadre de concertation avec la société civile sur les questions de l'enfance et l'encouragement des programmes de recherche dans ce domaine.

Cette journée d'information a été organisée en collaboration du bureau de l'Unicef à Alger en vue de sensibiliser tous les acteurs concernés par la protection de l'enfance pour la promotion de cette catégorie de la société.

SELON LA GENDARMERIE NATIONALE Démantèlement de deux réseaux de trafic de drogue et de psychotropes à Birtouta et Rouïba

Les services de la Gendarmerie de la wilaya d'Alger ont traité récemment deux affaires distinctes qui ont conduit au démantèlement de deux réseaux criminels à Bir Touta et à Rouïba, a indiqué mardi un communiqué de ces mêmes services.

Le premier réseau criminel, spécialisé dans le trafic de drogue et de comprimés psychotropes et composé de trois (3) individus, a été démantelé suite d'informations parvenues à la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Ouled Chebel faisant état de la présence d'une quantité de kif traité et de comprimés psychotropes dans le domicile de l'un des suspects âgé de 22 ans qui comptait la vendre en compagnie des deux autres acolytes âgés de 19 et 27 ans. Les mis en cause ont été arrêtés au niveau de la commune de Ouled Chebel, précise-t-on de même source.

Près de 150 gr de kif traité, 220 comprimés psychotropes de différents types, des armes blanches et deux bombes lacrymogènes ont été saisis dans le domicile du premier suspect, ajoute le communiqué.

Le deuxième réseau criminel constitué de deux (2) individus a été démantelé au niveau du territoire de Rouïba à la suite d'informations parvenues aux services de la Gendarmerie nationale faisant état de la présence de deux suspects (32 et 27 ans) s'adonnant au trafic de drogue et de comprimés psychotropes. Les deux accusés ont été arrêtés en flagrant délit par les éléments de la Gendarmerie nationale qui ont saisi 130 comprimés psychotropes de différents types et 70 gr de kif traité outre un fusil harpon et des armes blanches, indique-t-on de même source. Après le parachèvement de l'enquête, les mis en cause ont été présentés à la justice puis mis en détention provisoire à l'Etablissement de rééducation et de réadaptation d'El Harach, conclut le communiqué.

ORAN : Réclusion à perpétuité dans une affaire d'homicide

Le tribunal criminel d'Oran a statué, lundi, sur une affaire d'association de malfaiteurs, de vol et du meurtre d'un gardien de nuit, condamnant le principal accusé à la réclusion criminelle à perpétuité et ses deux complices à des peines de 10 et 3 ans de prison ferme assorties d'amendes de 200.000 DA chacun.

Le représentant du ministère public avait requis la peine capitale à l'encontre de Z.M, surnommé «Le ferrailleur», principal accusé dans cette affaire et de B.A et de son complice, ainsi que 15 ans de prison ferme à l'encontre de H.A, un autre complice dans le meurtre de R.T, gardien d'un chantier de construction situé à hai «El Barki». Les faits de cette affaire remontent, selon l'arrêt de renvoi, au 6 janvier 2016 à l'aube, lorsque Z.M (31 ans) et son complice B.A (23 ans) pénétrèrent dans un chantier de construction dans l'intention de dérober des barres de fer. Remarquant la présence de R.T, le gardien de nuit, les mis en cause n'ont pas hésité à se débarrasser de lui en lui portant des coups de barre de fer pour pouvoir agir en toute tranquillité. Transporté à l'hôpital dans un état grave, le gardien, un père de quatre enfants résidant à Mascara, a succombé à ses blessures, deux jours plus tard. L'enquête diligentée par la police a ciblé, en premier lieu, les revendeurs de ferraille du quartier d'El Barki et les soupçons se sont portés sur Z.M qui, lors de son interrogatoire, a reconnu les faits, mais a rejeté l'accusation de meurtre, puis sur B.A, ainsi que H.A (20 ans), accusé de complicité pour avoir mis sa camionnette à la disposition de Z.M et B.A, la nuit du meurtre.

ANNABA : Effondrement des escaliers d'un immeuble, les familles refusent de quitter leurs logements

Les escaliers d'un immeuble, à la cité Sidi Salem dans la commune El Bouni (Annaba), se sont effondrés lundi et ses occupants, 10 familles, refusent de quitter leurs logements malgré le danger qui les guettent, apprend-

on lundi auprès de la protection civile.

Devant le refus des familles de quitter leurs habitations sans avoir bénéficié au préalable de nouveaux logements, une ceinture de sécurité a été établie autour de l'immeu-

ble et la direction de la protection civile a mobilisé les équipements et véhicules nécessaires pour intervenir rapidement en cas d'incident menaçant la sécurité des habitants, précise la même source.

L'Office de promotion

et de gestion immobilière (OPGI) d'Annaba a entamé les travaux de construction de nouveaux escaliers. La construction de l'immeuble en question remonte à 1989, selon des responsables de l'OPGI.

MILA : Des indemnisations d'une valeur de 2 millions de dinars au profit de 12 aviculteurs

Douze (12) aviculteurs de la wilaya de Mila, dont les exploitations agricoles ont été touchées par les feux de forêts enregistrés l'été dernier au nord de la région, ont été indemnisés pour un total de deux (2) millions de dinars.

Ces indemnisations, qui ont concerné des serres et des infrastructures d'élevage de volailles endommagées, représentent le premier quota du programme de dédomma-

gement de 130 aviculteurs des localités de Terrai Bainen et de Tessala Lemtaï, ont affirmé des responsables de la direction des services agricoles (DSA).

Les décisions d'indemnisation de ces aviculteurs ont été livrées par le chef de l'exécutif local, Ahmed Zinedine Ahmouda, au cours d'une cérémonie organisée à la bibliothèque principale de la ville de Mila et ce en application des directives

du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a-t-on noté.

Plusieurs agriculteurs dont les exploitations ont été touchées par les incendies seront ciblés par cette opération qui se poursuivra «les semaines prochaines», selon les responsables de la DSA qui ont affirmé qu'une somme de plus de 30 millions de dinars a été mobilisée pour les opérations de dédommagement.

INONDATIONS EN GRÈCE: Le bilan s'alourdit à 21 morts



Les inondations survenues la semaine dernière dans la grande banlieue ouest d'Athènes ont fait 21 morts, tandis qu'une personne est toujours portée disparue, selon un nouveau bilan des services de secours.

Le corps de la dernière victime retrouvée, un homme de 31 ans, a été découvert près d'un dépôt de bus de Mandra, une des trois localités touchées à une cinquantaine de km à l'ouest d'Athènes, ont précisé les pompiers.

Les équipes de secours poursuivaient leurs recherches de la dernière personne portée disparue, également un homme.

La zone a été submergée par une coulée de boue provenant des monts la surplombant, après de

violentes pluies.

La plupart des victimes ont été noyées, emportées par l'eau et la boue, ou bloquées dans leurs voitures ou dans des sous-sols. Les experts ont imputé le drame à l'urbanisation tous azimuts de cette zone agricole devenue semi-industrielle ces dernières années ainsi qu'à des carences chroniques des services gouvernementaux et de la préfecture concernant des travaux pour la prévention des inondations.

Un millier d'habitations et magasins ont été endommagés, selon le gouvernement, qui a annoncé lundi des mesures d'aide d'urgence aux sinistrés, avec une enveloppe de 5.000 euros par foyer touché.

BELGIQUE Un mort et deux blessés dans une explosion sur un site d'ArcelorMittal

Une personne est décédée et deux autres ont été gravement blessées à la suite d'une explosion lundi dans les aciéries ArcelorMittal dans la zone industrielle de Gand, grande ville située à 50 kilomètres de Bruxelles, ont annoncé les services secours. L'explosion a eu lieu dans un silo, «causée par un problème technique», a indiqué un officier des pompiers de Gand, confirmant une information de la télévision VTM. L'explosion n'a pas causé d'incendie, et l'usine n'a été que partiellement évacuée. Selon les mêmes sources, l'explosion a été rapidement maîtrisée. ArcelorMittal a déclaré dans un communiqué qu'une enquête était en cours pour déterminer les circonstances exactes de l'accident.

CHINE: Pékin émet une alerte bleue au smog



Les autorités locales de Pékin ont émis une alerte bleue à la pollution de l'air, prévoyant un smog depuis lundi soir.

L'alerte, qui est entrée en vigueur à 15h30, devrait durer un jour, selon un communiqué publié par le bureau municipal des mesures d'urgence face à la pollution de l'air. Une alerte bleue indique une forte pollution avec un indice de la qualité de l'air moyen supérieur à 200 pendant 24 heures, selon le système de mesure de la pollution de l'air à quatre couleurs. Les PM_{2,5} devraient dépasser 150 microgrammes par mètre cube.

Dans la municipalité voisine de Tianjin, une alerte jaune a été émise lundi, prévoyant un indice

de la qualité de l'air moyen quotidien de plus de 200 pendant deux jours consécutifs.

Le bureau municipal de protection de l'environnement a lancé lundi des mesures d'urgence, interdisant les travaux de construction et l'utilisation de feux d'artifice. Les émissions des principaux polluants doivent être réduites de 30% dans le cadre de ces mesures. La qualité de l'air s'améliorera dans la région mardi soir avec l'arrivée d'un front froid.

La Chine possède un système d'alerte à la pollution à quatre couleurs, le rouge représentant le niveau le plus élevé, suivi par l'orange, le jaune et le bleu.

APS

GUINÉE: Un mort lors de manifestations d'élèves contre la situation dans l'éducation

Un jeune homme de 17 ans trouvé la mort lors d'affrontements lundi à Conakry au cours de manifestations de milliers d'élèves du primaire et du secondaire dénonçant la situation de l'éducation en Guinée, ont indiqué un membre de sa famille et une source hospitalière.



Le jeune homme, Souleymane Diakité, «revenait de son école (...) lorsqu'il a rencontré, en compagnie de ses camarades, un contingent de policiers qui avait du mal à contenir les furies d'autres manifestants et a tiré à balles réelles, dont une l'a fauché», a déclaré un oncle de l'élève cité par l'AFP. «Ses camarades ont alors crié et les policiers n'ont même pas pris la peine de le secourir», a-t-il ajouté.

«Lorsque les policiers ont tiré sur le gamin qui est tombé, ses camarades qui ont voulu le secourir ont été tabassés par les flics (sic), dont deux ont été grièvement

blessés», a déclaré un responsable de la Croix Rouge cité par l'AFP.

Selon lui «la balle a horizontalement traversé le ventre de l'enfant, ne lui laissant aucune chance de survie».

«J'ai appris qu'un jeune élève a été tué lors de ces manifestations et qu'une fille a été violée par un enseignant lorsque tous les élèves ont quitté leur école», a déclaré à la télévision privée Evasion Guinée le ministre de l'Éducation nationale, Ibrahima Kalil Konaté.

Par ailleurs, quatre syndicalistes ont été libérés lundi soir par la justice après avoir été entendus

«près de deux heures», a indiqué leur avocat, Salifou Béavogui.

Ces responsables du Syndicat libre des enseignants et chercheurs de Guinée (SLECG), qui a déclenché le 13 novembre une grève illimitée pour exiger une augmentation de salaires et de meilleures conditions de travail, avaient été arrêtés samedi à Conakry. Le porte-parole du gouvernement, Albert Damantang Camara, avait justifié les arrestations par le fait que ces syndicalistes étaient «accusés de trouble à l'ordre public et d'appel à une grève illégale», lancée sans respect du préavis prévu par la loi.

AFGHANISTAN: Les Américains mènent des raids aériens pour la première fois contre des labos de production d'héroïne

Les Américains ont conduit pour la première fois des raids aériens contre des laboratoires de production d'héroïne en Afghanistan afin d'attaquer la principale source de revenus des talibans, a annoncé lundi leur responsable militaire. Les frappes de l'armée américaine ne visaient jusqu'alors que les insurgés eux-mêmes.

Selon le général John Nicholson, l'opération, menée conjointement avec l'armée afghane dans la nuit de dimanche à lundi, a permis de détruire huit laboratoires de transformation de l'opium en héroïne dans



le Helmand, la «province du pavot».

«Les raids conduits la nuit dernière vont se poursuivre», a averti le général Nicholson, patron de l'opération Resolute Support de l'Otan en Afghanistan, lors d'une conférence de presse à Kaboul pour présenter

cette «nouvelle stratégie» contre le narco-trafic qui finance les talibans. La présidence afghane, dans un communiqué, a précisé qu'il s'agissait là d'une première.

La production d'opium a doublé dans le pays en 2017 pour atteindre 9.000 tonnes se-

lon l'ONU. Le général américain a expliqué avoir agi «conformément à la nouvelle autorité» que lui confère la nouvelle stratégie de la Maison Blanche en Afghanistan, où 3.000 hommes sont attendus en renfort des 11.000 déjà présents. Dans un communiqué, la présidence afghane a observé que «la paix et la stabilité en Afghanistan requièrent une véritable lutte contre l'économie criminelle et la production de drogue» alors que l'opium prolifère grâce à l'insécurité et à la présence des insurgés qui contrôlent plus de 40% du territoire.

MEXIQUE: Assassinat d'un responsable des droits de l'homme

Le président de la Commission des droits de l'homme dans l'Etat de Basse Californie Sud a été assassiné par balle, a annoncé le parquet de cet Etat touristique du nord-ouest du Mexique.

Silvestre de la Toba a été attaqué lundi soir vers 21h00 (03h00 GMT) alors qu'il circulait dans son véhicule avec sa famille, a précisé le parquet dans un communiqué.

Son véhicule a été intercepté sur une avenue par un groupe d'hommes armés qui ont tiré des-

sus avec des fusils d'assaut, tuant sur le coup de La Toba et un de ses fils. Grièvement blessées, son épouse et sa fille ont été hospitalisées.

Dans un communiqué, la Commission nationale des droits de l'homme du Mexique a condamné l'attentat et exigé des autorités une enquête approfondie pour retrouver les assassins et les déferer en justice afin «que ce crime ne reste pas impuni».

Après une longue carrière dans le service public, Silvestre

de la Toba avait été élu en février 2015 président de la commission des droits de l'homme en Basse Californie Sud, un organisme autonome. Il avait auparavant été député au Congrès de cet Etat de 2008 à 2011. Quelque 190.000 personnes ont été assassinées au Mexique depuis fin 2006, année où le gouvernement fédéral a engagé l'armée dans une campagne contre les cartels de la drogue mais les chiffres officiels ne précisent pas combien de victimes sont liées aux cartels.

ÉTATS-UNIS : 3 morts dans le crash d'un hélicoptère en Arkansas



Trois personnes ont trouvé le mort dans le crash d'un hélicoptère médical, dimanche soir, dans l'Etat d'Arkansas, dans le sud-est des Etats-Unis, ont annoncé lundi les autorités locales. L'hélicoptère Bell 407 s'est écrasé près de la ville de Little Rock, a fait savoir le département de la Gestion des urgences de l'Arkansas lundi dans un communiqué, affirmant qu'aucune autre personne n'a été blessée dans le

crash. Les circonstances exactes de l'accident sont toujours inconnues, poursuit la même source, sans donner plus de détails sur l'identité des trois victimes.

Des enquêteurs de la l'Administration fédérale de l'aviation (FAA) et du National Transportation Safety Board ont été immédiatement dépêchés sur les lieux en vue de déterminer les circonstances de cet incident.

IRAN : Un séisme de magnitude 5,3 frappe la province d'Illam



Un tremblement de terre de magnitude 5,3 sur l'échelle de Richter a frappé la ville de Mehran, dans la province d'Illam, dans l'ouest de l'Iran, lundi à 18h53 heure locale (15h23 GMT), a annoncé lundi le Centre sismologique iranien. Citant les médias iraniens, la chaîne d'information russe (Russie aujourd'hui),

a rapporté que le tremblement de terre d'Illam s'est produit à une profondeur de 10 km, ajoutant qu'un autre séisme de magnitude 3,5 sur l'échelle de Richter, a frappé l'ouest du pays, Karmala. Un séisme, d'une magnitude de 7,3 sur l'échelle de Richter, a secoué dimanche soir une région située à la fron-

tière entre l'Iran et l'Irak. Le tremblement a fait au total 436 morts alors que la situation reste critique dans les zones sinistrées. Selon les différentes sources officielles citées par plusieurs médias iraniens, le nombre de personnes blessées dans la catastrophe oscillerait entre 7.700 et 9.400.

SÉCHERESSE : Le Portugal prolonge pour la quatrième fois la période critique des incendies

Le gouvernement portugais a prolongé, pour la quatrième fois, la période critique des incendies, qui interdit de lancer des feux d'artifice ou d'allumer du feu dans les zones forestières jusqu'à demain 23 novembre, en raison des conditions météorologiques défavorables.

«Après une évaluation plus avancée des conditions météorologiques, le gouvernement a prolongé à nouveau la période critique des incendies, compte tenu de l'absence probable de précipitations importantes», ont indiqué les médias locaux, citant un arrêté du secrétaire d'Etat aux forêts et du dé-

veloppement rural.

Il s'agit d'une circonstance qui «implique le maintien des indices de risque d'incendie à des niveaux élevés par rapport à la normale en cette période de l'année», expliquait-on de même source. C'est la quatrième fois que le gouvernement prolonge la période critique des incendies, qui devait initialement se terminer le 30 septembre. Le Portugal a été frappé cette année par de violents incendies, tuant plus d'une centaine de personnes en juin et en octobre derniers et réduisant en cendres quelque 440.000 hectares de forêts. Le pays est confronté aussi à une sécheresse sévère qui affecte

FRANCE : Plus d'une tonne de cocaïne saisie, 23 interpellations

Plus d'une tonne de cocaïne a été saisie et 23 suspects ont été arrêtés dimanche dans la région bordelaise (sud-ouest de la France) lors d'une vaste opération visant un réseau de trafic de drogue international, ont indiqué lundi des sources concordantes.

De nombreux étrangers, dont des Italiens et un Turc, figuraient parmi les hommes appréhendés lors de ce coup de filet, a-t-on indiqué de sources proches du dossier.

La drogue provenait de Colombie et elle a été acheminée par avion et saisie dans une villa de la station balnéaire de Lacanau (département de la Gironde, sud-ouest). «La DEA américaine (agence antidrogues) a participé à la réalisation de cette saisie dans le cadre d'une enquête de longue haleine», a précisé une source proche du dossier, ajoutant qu'une enquête a été ouverte en Colombie.

La cocaïne devait approvisionner l'Europe et notamment l'Espagne, selon cette même source.

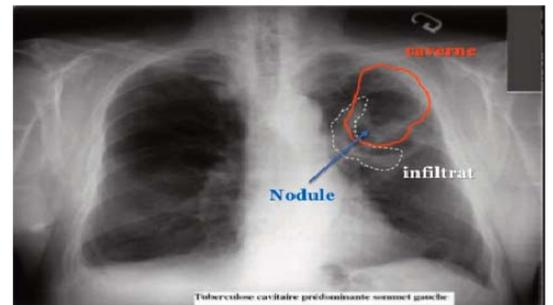
En 2016, 8,5 tonnes de cocaïne avaient été saisies, selon la direction centrale de la police judiciaire (DCPJ). En juin dernier, onze trafiquants étrangers (des Grecs, un Moldave, un Irakien et un Espagnol) avaient été interpellés sur une plage des Landes (sud-ouest) et dans une maison à proximité avec 1,7 tonne de cocaïne.

Presque un an jour pour jour, c'est dans un entrepôt d'une zone industrielle de Bayonne (Pyrénées-Atlantiques) que la police avait découvert plus d'une tonne de cocaïne, d'une valeur marchande de 100 millions d'euros, ainsi que plus d'un million d'euros en espèces. La drogue avait été acheminée jusqu'à l'aéroport de Biarritz en jet privé depuis la Colombie. Dix personnes avaient été inculpées à l'issue de cette opération, quatre de nationalité colombienne, deux espagnole, deux néerlandaise, une guatémaltèque et une de nationalité française domiciliée au Pays-Bas.

Le prix moyen actuel de la cocaïne est de 65 euros le gramme. Cette drogue arrive en France par voie aérienne, via l'arc caribéen (les Antilles françaises, le Venezuela) et l'Afrique de l'Ouest, ou maritime, a précisé la DCPJ.

APS

CHINE : Apparition d'un deuxième foyer de tuberculose dans la province de Hunan



Huit élèves d'une école de formation professionnelle ont contracté la tuberculose dans le district de Taojiang, dans la province chinoise du Hunan (centre), soit la deuxième épidémie de la maladie dans le district, rapporte la presse locale lundi, citant les autorités sanitaires.

Les autorités de la commission provinciale de la santé et de la planification familiale ont déclaré lundi que le premier cas d'infection avait été signalé dans l'école secondaire de formation professionnelle le 12 octobre.

Selon le bilan établi dimanche, un total de huit cas ont été rapportés dans l'école, a indiqué un responsable de la commission,

soulignant que toutes les personnes infectées ont été mises en quarantaine pour recevoir un traitement.

Il s'agit de la deuxième épidémie de tuberculose dans le district. La semaine dernière, 29 élèves de l'Ecole secondaire No 4 ont été diagnostiqués porteurs de la tuberculose, alors que cinq autres cas suspects figuraient parmi les élèves.

Trois élèves infectés ont été guéris, selon la commission, affirmant que le gouvernement a accru ses engagements et ses directives pour traiter les problèmes de santé publique et, parmi différentes mesures, l'augmentation des subventions financières.

SOUS-MARIN ARGENTIN DISPARU : Des bruits sous-marins détectés



La marine argentine a annoncé lundi que des bruits sous-marins ont été détectés lundi par le sonar de deux navires participant aux recherches du sous-marin argentin San Juan, disparu depuis mercredi avec 44 membres d'équipage à bord dans l'Atlantique sud.

Les empreintes sonores, dont l'analyse devrait prendre quelques heures, «ont été enregistrées à 360 km (des côtes argentines) où la profondeur moyenne est de 200 mètres. Cela coïncide avec le chemin que devait prendre le sous-marin pour retourner à sa base», a déclaré un porte-parole, le capitaine Enrique Balbi, lors d'une conférence de presse à Buenos Aires.

C'est la chaîne de télévision CNN, citant une source proche de la marine américaine, qui a la première fait état de bruits d'outils contre la coque d'un bâtiment.

Le sous-marin avait signalé mercredi une avarie lors de sa

dernière communication, une information passée sous silence jusqu'à lundi par la marine.

«Le bâtiment est remonté à la surface et il a communiqué une avarie, le commandement lui a alors dit de changer de cap et de faire route vers Mar del Plata», son port d'attache, a affirmé le chef de la base navale de Mar del Plata Gabriel Galeazzi lors d'une conférence de presse.

Il a mentionné «un problème de batteries, un court-circuit», qui ne donnait pas lieu au déclenchement d'une procédure d'urgence. Quant aux sept appels reçus par des bases navales argentines considérés par les autorités comme des appels de détresse venant du San Juan, ce n'était pas le premier signe de vie tant espéré.

«Nous avons reçu le rapport de l'entreprise qui a analysé les signaux, les sept tentatives d'appel de samedi ne correspondent pas au téléphone satellitaire du sous-marin», a déclaré le capitaine Balbi.

CHIRURGIE : CINQ CONSEILS POUR UNE RÉCUPÉRATION RAPIDE

Vous informer, régler les détails pratiques du retour avant le départ, traiter correctement la douleur... des professionnels de santé vous donnent quelques précieux conseils pour retrouver votre forme le plus rapidement possible après une opération.

N'importe quelle intervention chirurgicale met notre corps à dure épreuve et la convalescence peut parfois se révéler très pénible. Afin de retrouver votre autonomie au plus vite, rien ne vaut une bonne préparation avant le départ à l'hôpital ou la clinique. À l'occasion de la 100^e pose de prothèse réalisées en ambulatoire au sein des établissements français Capio, les équipes soignantes du groupe nous ont livré leurs conseils.

1- On s'informe un maximum et on informe son entourage

«Une guérison rapide ne peut être possible que parce que le patient a été minutieusement informé en amont, pendant et après l'opération. Lorsqu'il est informé, le patient est moins stressé et il peut mieux contribuer à franchir les différentes étapes qui le mèneront à l'autonomie», indique le directeur des activités médicales de Capio France, le docteur François Demesmay. Informer son conjoint et son entourage est tout aussi important. Le but : éviter toute source de stress inutile et préparer au mieux le retour à la maison.

2- On prévoit le trajet de l'hôpital au domicile avant l'intervention

Les équipes de santé assurent un suivi une fois que vous quittez les lieux, mais il est important de ne pas rester seul à votre domicile la nuit suivant votre opération. Et pour éviter le stress du départ, prenez vos dispositions pour le trajet de l'hôpital jusqu'à chez vous en amont, surtout si vous habitez loin du lieu de l'intervention.

3- On organise les premiers jours à la maison

Remplir le frigo, prévoir la garde de l'animal domestique et des enfants, faire le ménage, les lessives, plier les tapis pour éviter des chutes... Tous ces petits détails doivent être réglés avant le départ à l'hôpital pour que le retour et la convalescence se passent de la meilleure façon possible.

4- On traite la douleur

L'objectif douleur zéro avec peu d'effets indésirables est possible aujourd'hui ! Pour éviter de souffrir inutilement, on récupère les ordonnances et les médicaments avant l'intervention et on respecte les doses prescrites sans attendre que la douleur soit déjà installée. Le personnel soignant est à votre écoute si vous avez besoin d'aide, de réponses ou de conseils. Du côté des chirurgiens, les techniques ont également évolué : «Nous pratiquons la chirurgie mini invasive», explique le docteur Cédric Bouquet, chirurgien orthopédique à la clinique du Mail, «qui procure de grands avantages. Elle atténue nettement la douleur par rapport à une chirurgie classique. Le retour à l'autonomie est ainsi plus rapide, et le risque infectieux diminué.»

5- On pratique les exercices indiqués par le kinésithérapeute

Ce conseil est valable pour les opérations de chirurgie orthopédique. Se préparer physiquement en pratiquant les exercices recommandés par le kinésithérapeute avant et après l'opération est essentiel pour retrouver toute sa mobilité au plus vite.



CARDIOPATHIES CONGÉNITALES : QUAND LES PEINES DE CŒUR SONT PHYSIQUES

À l'occasion de la Journée internationale de sensibilisations aux cardiopathies congénitales du 14 février, nous avons voulu en savoir plus sur cette peine de cœur invisible qui touche 6 500 à 8 000 nouveau-nés chaque année en France. Le Dr Lucet, cardiopédiatre nous explique ce qu'est cette maladie. Selon l'Association nationale des cardiopathies congénitales (ANCC) fondée en 1963, 6 500 à 8 000 enfants naissent chaque année en France avec une cardiopathie congénitale, une malformation cardiaque. Cette pathologie cardiaque est à elle seule la première cause de mortalité infantile. Mais heureusement, «grâce aux progrès de la chirurgie cardiaque infantile et à la pugnacité des médecins dans la prise en charge des enfants dès la naissance, ces derniers grandissent et deviennent adultes, ce qui représente actuellement 250 000

personnes opérées survivantes», peut-on lire dans le communiqué de presse de l'ANCC, qui milite pour une meilleure reconnaissance de la maladie. Le Dr Vincent Lucet, cardiopédiatre au Centre de cardiologie infantile du Château des Côtes (Les Loges-en-Josas, 78, Yvelines) nous explique les principaux éléments à savoir au sujet des cardiopathies congénitales.

Qu'est-ce qu'une cardiopathie congénitale ?

«Il existe trois types de cardiopathies», explique le Dr Lucet. «Il y a les cardiopathies acquises chez l'adulte (problèmes de coronaires, infarctus etc.), le rhumatisme articulaire aigu chez l'enfant (infection des valves cardiaques liée à une bactérie streptocoque) et enfin les cardiopathies congénitales, lorsque les enfants naissent avec une

malformation cardiaque. «Au niveau anatomique, «il peut s'agir d'un trou à l'intérieur du cœur, ou d'un rétrécissement à la sortie du cœur d'un des tuyaux (artère pulmonaire ou aorte), ou une atteinte valvulaire», précise le cardiopédiatre. De son côté, «le souffle au cœur n'est pas spécifique à lui seul, il nécessite un examen plus précis (une échographie cardiaque) pour vérifier s'il y a une malformation ou non. ««Neuf fois sur dix, il n'y a pas de cause précise», souligne le Dr Lucet. «Ce sont des anomalies aléatoires non familiales, non génétiques et non transmissibles. Il y a cependant des facteurs favorisants, comme l'alcool pendant la grossesse, certains médicaments (comme les antiépileptiques) ou des intoxications par un excès de vitamine A... Mais la plupart du temps, cela survient au hasard lorsque le cœur s'est mal développé durant la gestation», assure le médecin.

FIBROMYALGIE : VERS UNE MEILLEURE QUALITÉ DE VIE

Avoir mal partout. Tout le temps. Longtemps considérée comme une maladie imaginaire, la fibromyalgie est aujourd'hui reconnue comme une maladie à part entière, et mieux prise en charge.

Avoir mal, au point de ne plus pouvoir bouger, de marcher difficilement, de ne plus dormir... La fibromyalgie et son cortège de douleurs continuelles aux muscles, aux tendons, aux ligaments vous enferment dans un monde dont il est bien difficile de sortir. D'autant qu'elle rend les médecins suspicieux. Imaginez : les radios ne montrent rien, et les traitements antalgiques habituels ne marchent pas. Pas facile de poser un diagnostic.

« Trois éléments sont toujours présents, résume le Dr Jean-Luc Renevier, rhumatologue, médecin de rééducation fonctionnelle à l'hôpital Meulan (Les Mureaux), un douleur chronique diffuse, persistante depuis plus de six mois, un syndrome de fatigue chronique et des troubles du sommeil ».

S'y ajoutent d'autres symptômes, variables dans le temps et d'une personne à l'autre : colopathie fonctionnelle, céphalée, syndrome des jambes sans repos... Sans parler des troubles de la mémoire, des difficultés de concentration, de l'intolérance aux bruits, aux lumières fortes, au froid, voire de l'anxiété et parfois de la dépression réactionnelle.

Tous ces symptômes sont invisibles pour les autres. De là à les taxer de psychosomatiques, il n'y a qu'un pas... franchi pendant de nombreuses années. En France, il a fallu attendre 2007 pour que la fibromyalgie soit reconnue par l'Académie nationale de médecine

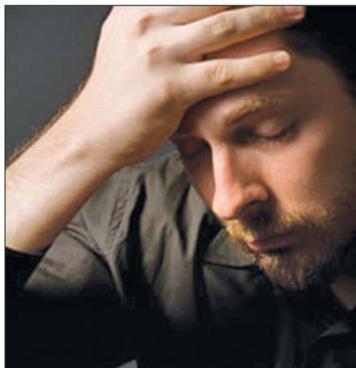
et en 2010 pour que la Haute autorité de santé publie des recommandations sur sa prise en charge. Depuis les choses commencent à changer.

Un diagnostic plus précoce

« Le diagnostic est largement plus précoce dans les années 2000 », se réjouit Carole Robert, présidente de Fibromyalgie France. Selon une enquête réalisée par son association, il est de moins d'un an pour 25 % des patients. Il tournerait même aujourd'hui autour de 4 mois. Preuve que les médecins sont mieux informés. « Même s'il est parfois posé un peu trop hâtivement, ce diagnostic très précoce permet de mettre en place une prise en charge de la douleur avant que cette dernière ne s'installe trop durablement. » Certes, il n'existe pas de médicament miracle pour cette maladie, probablement due à un hyperfonctionnement des régions cérébrales qui perçoivent la douleur. Mais, des approches non médicamenteuses permettent aujourd'hui de rendre la douleur supportable et d'améliorer la qualité de vie.

Une prise en charge pluridisciplinaire

« La personne atteinte de fibromyalgie est désormais considérée dans sa globalité », confirme le Dr Renevier. Si les médicaments (an-



algiques, ansiolytiques, hypnotiques, myorelaxants, etc.) ne sont pas rangés aux oubliettes, ils sont utilisés avec parcimonie. La prise en charge est individualisée et repose avant tout sur la pluridisciplinarité (rhumatologue, rééducateur, kinésithérapeutes, etc.). D'où son développement dans des structures type centres anti-douleur, centres de rééducation fonctionnelle, centres du sommeil ou centres thérmaux. Au programme : éducation thérapeutique, réadaptation à l'effort, relaxation, soutien psycholo-

gique... Le traitement de la fibromyalgie rime maintenant plus avec massages, gym douce, balnéothérapie ou sophrologie qu'avec les anti-dépresseurs, même si ces derniers peuvent être utiles. Les médecines douces (oligothérapie, phytothérapie, acupuncture, hypnose) ne sont pas en reste et certaines nouvelles thérapies donnent de bons résultats. À chacun de trouver celles qui lui conviennent le mieux pour lui permettre de sortir de sa maladie en l'acceptant et en n'ayant plus peur de bouger.

Prématuré, il devient le plus jeune greffé cardiaque aux Etats-Unis



Oliver, un bébé américain né à 23 semaines de grossesse, a reçu une greffe de cœur six jours après sa naissance. Une histoire qui tient du miracle, d'après les médecins. Elle s'attendait à accoucher d'un enfant mort-né, et elle devient la mère du plus jeune receveur cardiaque aux Etats-Unis. La maman du petit Oliver était préparée au pire : dès la vingtième semaine de grossesse, les médecins avaient diagnostiqué une cardiomyopathie dilataée chez le fœtus. Son cœur était très faible et son ventricule gauche étant sept fois plus gros que celui d'un fœtus du même âge, le chirurgien cardiaque pédiatrique en charge du suivi de cette grossesse avait prévu de provoquer l'accouchement à 36 semaines. Mais, surprise, la mère du bébé a perdu les eaux plus tôt que prévu, sept semaines avant terme. « Quand j'ai compris que j'allais accoucher à 33 semaines, nous étions préparés à voir naître un enfant mort-né », dit-elle.

Quelle chose de miraculeux

L'équipe médicale de l'hôpital pour enfants de Phoenix, au sud des Etats-Unis, a opéré ce grand prématuré six jours après sa naissance. Une intervention de 10 heures, pratiquée via une incision allant de son ventre à sa poitrine. Un succès. Un mois plus tard, l'état de santé d'Oliver est stable et son corps semble ne pas rejeter le greffon. Toujours hospitalisé et placé sous surveillance car ses poumons sont faibles, il pèse actuellement 2,8 kg. Les parents attendent avec impatience de ramener leur bébé à la maison. « J'espère qu'on pourra lui annoncer très vite qu'Oliver est hors de danger, quelque chose de miraculeux s'est produit avec cet enfant », affirme le chirurgien Christopher Lindblade au quotidien américain *The Arizona Republic*, cité par *Le Figaro*.

Illustration: B. B.

UTILISER LES RÉSEAUX SOCIAUX RÉDUIRAIT LE STRESS DES FEMMES

Répondre à ses mails et s'informer du bien-être de ses amis sur les réseaux sociaux diminuerait le stress, selon les conclusions de l'enquête du Pew Research Center (un think tank qui fournit des informations sur les attitudes et les tendances aux Etats-Unis). En particuliers chez les femmes.

Contrairement aux idées reçues, les réseaux sociaux ne seraient pas un facteur de stress, bien au contraire, selon les conclusions d'une nouvelle enquête américaine. Les avantages apportés par la communication sur ces réseaux seraient supérieurs au stress généré par le fameux syndrome du FOMO (fear of missing out, la phobie de rater un message, et ce que tout le monde vit virtuellement ailleurs). Ces bénéfices semblent plus marqués chez les femmes.

Les chercheurs ont analysé les témoignages de 1 800 Américains et ont utilisé un indicateur reconnu, le Perceived Stress



Scale (PSC) pour déterminer leur niveau de stress.

Les résultats de l'étude révèlent tout d'abord que les hommes sont moins stressés que les femmes. Par ailleurs, celles qui sont adeptes de Facebook sont plus au courant des mauvaises nouvelles des proches que les autres femmes. Nous apprenons aussi que hommes adeptes de Facebook

sont plus au courant des mauvaises nouvelles des proches que les autres. L'enquête dévoile aussi que les usagers des réseaux sociaux ne sont pas plus stressés que les autres. Et, que les femmes qui les utilisent seraient même plus sereines que les autres.

« Les femmes, particulièrement celles qui utilisent Twitter (plusieurs fois par jour), le cour-

riel (25 messages par jour) et le partage de photos par textos (au moins deux fois par jour), ont même un niveau de stress de 21% inférieur aux autres », expliquent les chercheurs.

Pour les scientifiques, ce phénomène s'explique simplement. « Les femmes qui utilisent ces réseaux ont davantage d'amis proches, font plus confiance aux gens, se sentent entourées et sont plus engagées ».

Un effet positif qui doit être mesuré

En revanche les réseaux sociaux deviennent une source de stress quand ils véhiculent des mauvaises nouvelles des proches.

L'étude a montré que le prix de l'empathie touche plus les femmes que les hommes et provoque chez elle une augmentation du stress. La mort d'un proche augmente leur stress de 14% et la mise à pied professionnelle d'un ami de 9%.

NORD-EST DU NIGERIA: Au moins 50 morts dans un attentat-suicide



Au moins 50 personnes ont été tuées hier dans un attentat-suicide visant une mosquée à Mubi, dans le nord-est du Nigeria, selon un bilan de la police.

«Pour l'instant nous avons au moins 50 morts et plusieurs blessés après une attaque kamikaze mardi contre une mosquée de Mubi», a déclaré le porte-parole de la police de l'Etat d'Adamawa, Othman Abubakar.

Le kamikaze «s'est mêlé aux fidèles» pour entrer dans la mosquée et «a déclenché ses explosifs» durant les prières, a-t-il précisé.

Le responsable de l'Agence de gestion des urgences (Sema) de l'Etat d'Adamawa, Haruna Furo, et le président du gouvernement local de Mubi nord, Musa Hamad Bello, ont fait état de plusieurs morts et blessés dans l'attaque terroriste.

De nombreux blessés ont été transférés vers les hôpitaux de la région pour être soignés en urgence, selon les différentes sources.

AFRIQUE : Le développement industriel et le libre-échange renforcent la compétitivité du continent

Le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a réitéré lundi le ferme engagement pris par l'ONU de soutenir l'industrialisation de l'Afrique et l'application d'un accord de libre-échange sur l'ensemble du continent.

«En tant que l'un des principaux moteurs de croissance économique et de création d'emplois, l'industrialisation jouera un rôle crucial dans les activités menées en faveur du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 de l'Union africaine», a déclaré M. Guterres dans un message publié à l'occasion de la Journée de l'industrialisation de l'Afrique 2017.

Cette année, la Journée met l'accent sur les liens entre le développement industriel et les progrès de l'Afrique vers la création d'une zone de libre-échange continentale.

Pour le chef de l'ONU, ces initiatives se renforcent mutuellement et peuvent contribuer à long terme à l'avènement de «sociétés solidaires, résilientes, pacifiques et prospères», permettant ainsi de contribuer à la croissance économique de l'Afrique et d'éradiquer la pauvreté.

«Des investissements stratégiques dans les infrastructures transfrontières permettront d'accroître à la fois le commerce et l'industrie, de même que la promotion des technologies vertes et des solutions à faible émission de carbone», a déclaré M. Guterres.

Le secrétaire général estime que les petites et moyennes entreprises (PME) africaines resteront les principaux acteurs du développement industriel et de la mise en place d'une zone de libre-échange continentale efficaces et durables.

En Afrique, les PME représentent déjà 80% du produit intérieur brut du continent et 90% de tous les emplois.

«Les gouvernements, les entreprises et la société civile devront nouer des partenariats pour encourager l'innovation et favoriser la croissance durable», a souligné M. Guterres, estimant également crucial de tirer parti des capacités des jeunes Africains et de renforcer les institutions africaines.

«Tant le Programme 2030 que l'Agenda 2063 tiennent compte de ces impératifs», a-t-il dit.

ZIMBABWE: Mugabe en passe d'être destitué, mobilisation pour le règlement d'une crise politique

Sous pression d'appels de l'armée et de la rue pour démissionner, le président zimbabwéen, Robert Mugabe, devait présider hier une réunion de son cabinet au moment où son parti est en passe de présenter une motion au Parlement pour sa destitution, alors que les efforts s'intensifient pour un règlement de la crise politique Placé depuis une semaine sous résidence surveillée par l'armée, le président Mugabe devait présider hier une réunion du cabinet à laquelle sont invités tous les membres du gouvernement à assister, alors que son parti ZANU-PF (Union Nationale Africaine du Zimbabwe) s'apprête à présenter une motion de destitution au Parlement.

Aux termes de l'article 97 de la Constitution zimbabwéenne, la Zanu-PF avait retiré dimanche au président Mugabe toutes fonctions dans le parti et avait menacé de le destituer s'il ne démissionnait pas avant lundi midi, et cela a été le cas, puisque le chef de l'Etat n'a pas annoncé sa démission à la datebutoir.

Lors de son allocution télévisée dimanche soir, contre toute attente, Robert Mugabe n'a pas annoncé ni même évoqué son retrait.

Dans le même discours à la nation, Robert Mugabe a indiqué qu'il présiderait le mois prochain le congrès de son parti, la Zanu-PF.

Selon la Constitution zimbabwéenne, l'Assemblée nationale et le Sénat peuvent engager à la majorité simple



une procédure de révocation du président pour «faute grave», «manquement à la Constitution», «violation délictueuse de la Constitution» ou «incapacité».

Une commission d'enquête conjointe est alors formée pour formuler une résolution de destitution, qui doit ensuite être approuvée à la majorité des deux tiers.

Mugabe poussé vers la sortie

Au terme d'une semaine de blocus militaire, les anciens combattants du Zimbabwe ont appelé la population à manifester pour faire tomber «immédiatement» le président Robert Mugabe, au pouvoir depuis trente-sept ans.

«Toute la population doit abandonner ce qu'elle est en train de faire (...) et se diriger vers le «Toit Bleu», la résidence privée du chef de l'Etat pour que ce dernier «quitte le pouvoir immédiatement», a déclaré le chef des anciens combattants, Chris Mutsvangwa, cité par des médias locaux.

Samedi déjà, des dizaines de milliers de personnes avaient manifesté à Harare et dans la deuxième ville du pays, Bulawayo (sud-ouest), pour exiger le départ du chef d'Etat.

De son côté, l'ancien vice-président du Zimbabwe Emerson Mnangagwa, limogé il y a deux semaines, a appelé mardi le président Robert Mugabe à démissionner.

«J'invite le président Mugabe à tenir compte des appels lancés par le peuple à sa démission de façon à ce que le pays puisse avancer et préserver l'héritage» du chef de l'Etat, a déclaré M. Mnangagwa dans une déclaration remise à la presse.

M. Mnangagwa a été écarté le 6 novembre, sur insistance de la Première dame Grace Mugabe qui lui disputait la succession du président.

Son éviction a provoqué l'intervention de l'armée, qui contrôle le pays depuis la nuit du 14 au 15 novembre.

L'armée, hostile à l'ascension de Grace Mugabe, avait alors décidé d'intervenir, en démentant tout «coup d'Etat».

Elle a rebaptisé lundi son intervention «Operation Restore Legacy» (Opération restaurer l'héritage), en référence aux années de lutte pour l'indépendance du pays.

Depuis, elle mène des discussions avec le président Mugabe, à 93 ans.

Dans le cadre de ces entretiens, «plusieurs garanties ont été données» et le président Mugabe «a accepté une feuille de route» pour une sortie de crise, a assuré le général Chiwenga sans donner plus de précisions.

Mobilisation pour le règlement de la crise au Zimbabwe

La crise politique au Zimbabwe a poussé plusieurs dirigeants de pays membres

de l'organisation de la SADC (Communauté de développement économique de l'Afrique australe), dont le président sud-africain Jacob Zuma et son homologue angolais Joao Lourenço, à convoquer une réunion à Luanda (Angola) pour en débattre.

L'Union africaine (UA) a aussi mis en garde l'armée contre toute velléité d'évincer Robert Mugabe sans autre forme de procès et appelé au respect de la Constitution.

En effet, trois scénarios sont désormais possibles de la sortie de Mugabe, le premier: la destitution, si cette option est votée le président est remplacé par le vice-président jusqu'à la tenue de nouvelles élections, mais un problème se pose, le candidat favori des militaires, Emmerson Mnangagwa, a été limogé de son poste de vice-président il y a deux semaines.

Depuis l'étranger, Emmerson Mnangagwa, a affirmé que le président l'a invité à rentrer au pays pour «une discussion sur les événements politiques en cours dans la nation» mais ce dernier a exigé «des garanties pour sa propre sécurité».

C'est donc l'autre vice-président, Phelekezela Mphoko, un proche de Grace Mugabe exclu dimanche du parti au pouvoir, qui hérite de la présidence par intérim.

Deuxième scénario: la démission, la solution la plus simple et la plus rapide, mais la plus improbable après l'allocution télévisée du président qui a fait l'impasse sur cette possibilité.

Vient en troisième lieu: le passage en force, si Robert Mugabe continue à refuser de céder à leurs injonctions, les militaires peuvent le renverser purement et simplement, un scénario qu'ils ont jusque-là délibérément écarté.

CÔTE D'IVOIRE : Quelque 155 migrants rapatriés de Libye

Quelque 155 migrants ont été rapatriés de Libye vers la Côte d'Ivoire, ont annoncé les autorités ivoiriennes.

Un deuxième contingent de 260 personnes est annoncé pour mercredi, selon le gouvernement qui indique qu'au total 595 personnes «en détresse» sont concernées par l'opération de rapatriement.

Un premier contingent comprenant 89 femmes et des enfants est arrivé lundi soir à l'aéroport international Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan à l'issue de cette opération menée par l'Etat ivoirien et l'Organisation internationale des migrations (OIM), a indiqué Issiaka Konaté, le directeur général des Ivoiriens de l'extérieur, au ministère de l'Intégration africaine et des Ivoiriens de l'extérieur.

Outre un kit alimentaire, ces personnes bénéficieront d'un hébergement de deux à trois jours et d'un appui financier «symbolique».

La Côte d'Ivoire s'est dotée récemment d'un plan d'assistance pour le retour volontaire et la réintégration

des migrants ivoiriens dont le nombre ne cesse de croître.

Ce plan d'assistance pour le retour volontaire et la réintégration des migrants passe par «l'assistance aux migrants en situation irrégulière qui souffrent dans une précarité de vie et qui ont besoin d'aide pour mieux s'intégrer dans leur pays d'accueil ou pour revenir dans leur pays d'origine», mais concerne également «ceux qui ont des compétences pour contribuer au développement de la Côte d'Ivoire».

Depuis 2015, le gouvernement ivoirien a procédé au rapatriement de 351 migrants «en situation d'extrême précarité retenus en Libye».

En 2016, l'OIM a estimé à près de 5.000 Ivoiriens, soit 7% de la totalité des migrants enregistrés à Lampedusa (Italie) de janvier à juin 2016, faisant passer la Côte d'Ivoire de la «10e à la 4e place» des pays d'où partent les migrants.

Le gouvernement ivoirien a décidé d'intensifier une campagne publique de sensibilisation contre la migration

irrégulière lancée en 2014 dans les zones de départ identifiées, notamment à Daloa (centre-ouest, 400km d'Abidjan). Cette opération intervient dans la foulée de la diffusion d'un reportage de CNN montrant des images assimilables à «un commerce d'esclaves» en Libye, qui a été largement partagé sur les réseaux sociaux, et qui a provoqué une forte émotion et suscité des réactions indignées en Afrique et à l'ONU.

La Libye a décidé d'ouvrir une enquête sur des cas d'exploitation de migrants près de Tripoli, a annoncé dimanche le vice-Premier ministre du gouvernement libyen d'union nationale (GNA), Ahmed Metig.

Plus de 200.000 migrants clandestins ont tenté de rejoindre l'Europe à partir de Lampedusa au cours de l'année écoulée.

Ces vingt dernières années, environ 20.000 personnes sont mortes en tentant de rejoindre l'Europe par la Méditerranée, selon des organisations internationales.

CRISE SYRIENNE : Discussions autour du processus politique sur fond de victoire sur le terrorisme

Le président syrien, Bachar al-Assad, et son homologue russe, Vladimir Poutine, ont discuté lundi soir à Sotchi des étapes à venir dans le processus de règlement politique de la crise syrienne à deux jours d'un sommet tripartite Russie-Iran-Turquie consacré à préparer l'établissement d'un Congrès pour le dialogue national syrien au moment où les opérations militaires contre les groupes terroristes en Syrie "touchent à leur fin".

Lors de la rencontre entre les deux dirigeants dans la station balnéaire de Sotchi en présence d'un nombre de hauts responsables politiques et militaires russes, selon l'agence de presse syrienne Sana, le président Poutine a félicité al-Assad pour "les succès réalisés en Syrie dans la lutte contre le terrorisme", affirmant que le peuple syrien "s'approche de la victoire sur les terroristes".

Les deux hommes se sont vus pour coordonner leurs positions à l'approche du sommet trilatéral des présidents russe, iranien et turc mercredi à Sotchi consacré à préparer l'établissement d'un Congrès pour le dialogue national syrien, au moment où les opérations militaires conjointes contre les terroristes en Syrie "touchent à leur fin", avec des "efforts tournés désormais vers le processus politique", a annoncé mardi le Kremlin.

Le congrès national doit rassembler le gouvernement et l'opposition, ainsi que tous les groupes ethniques et religieux du pays pour œuvrer au processus de paix en Syrie.

Au total, 33 organisations, dont des groupes d'opposition basés à Damas, Le Caire, Ryadh, Istanbul, Paris, Genève et à Madrid, ont été invitées à prendre part à l'événement, à l'initiative du président Poutine, avait annoncé précédemment le ministère russe des Affaires étrangères.

Sommet tripartite Russie-Iran-Turquie sur la Syrie

La réunion entre al-Assad et Poutine s'est tenue, à deux jours d'un sommet tripartite Russie-Iran-Turquie visant à trouver un règlement politique à la crise en Syrie.

Le sommet réunira à Sotchi les présidents russe, turc et iranien pour la première d'une série de réunions internationales visant à relancer le processus de paix en Syrie maintenant que l'armée syrienne a pris l'avantage face aux factions de l'opposition armée et aux groupes terroristes opérant en Syrie, tel que "Daech".

La réunion tripartite a été précédée dimanche par une rencontre des ministres russe, iranien et turc des Affaires étrangères, à Antalia en Turquie pour parler de la Syrie.

La Russie est parrain avec l'Iran



et la Turquie des négociations de paix sur la Syrie, à Astana, réunissant sept fois cette année le gouvernement et l'opposition syriens dans la capitale kazakhe.

Moscou et Téhéran ont réussi dans ce cadre à mettre en place des "zones de désescalade" dans les régions d'Idlib (nord-ouest), de Homs (centre), dans la Ghouta orientale, près de Damas, ainsi que dans le sud.

Ces mesures ont permis d'abaisser la tension sur le terrain mais Moscou cherche désormais à trouver un débouché politique à ce processus qui s'est jusqu'à présent concentré sur les questions militaires.

Certains médias se sont penchés sur la réunion tripartite qui mettrait en évidence l'"incapacité de la stratégie américaine" en Syrie, estimant que "le sommet de Sotchi est un pas diplomatique important qui déboucherait sur des décisions primordiales et des évolutions majeures dans la région".

Moscou, Téhéran et Ankara ont opté, pendant l'année dernière, pour des démarches et mesures coordonnées, au grand dam de Washington et leur réunion à Sotchi transmettra des "messages symboliques à la Maison Blanche: les Etats-Unis seront niés et l'époque post-Daech sera décidée par les puissances régionales", selon ces médias.

Du côté de l'opposition syrienne, Riad Hijab, à la tête du Haut comité des négociations qui représente l'opposition aux négociations pour la Syrie, a démissionné lundi, deux jours avant une conférence en Arabie saoudite pour former une nouvelle équipe en vue des pourparlers qui se tiendront à partir du 28 novembre à Genève, sous l'égide de l'ONU.

Congrès national syrien, la Constitution syrienne en ligne de mire

L'examen d'une Constitution syrienne amendée devrait constituer une question prioritaire dans l'agenda du Congrès du dialogue national syrien prévu décembre prochain à Sotchi, a indiqué le représentant permanent de la Russie au sein du bureau

de l'ONU à Genève, Alexei Borodavkin.

Alexei Borodavkin a également exprimé l'espoir que le Congrès du dialogue national puisse produire "des résultats positifs", soulignant que la convocation de ce rendez-vous "ne contredit pas la résolution 2254 du Conseil de sécurité des Nations unies sur le règlement syrien et ne constitue pas un "rival" au processus de Genève".

Samedi dernier, l'ambassadeur syrien en Russie, Riyadh Haddad, avait indiqué que les préparatifs pour la tenue du Congrès du dialogue national syrien avançaient bien, et qu'il espérait que cet événement "pourra faire avancer le règlement politique de la crise" en Syrie.

La crise syrienne a commencé en mars 2011 et les pourparlers sur son règlement ont lieu à Astana et à Genève.

De nombreuses initiatives ont été prises en vue de parvenir à un règlement pacifique au conflit, mais elles ont toutes échoué sur "le sort du président Bachar al-Assad".

La crise impliquant les forces gouvernementales et des factions armées de l'opposition, s'est militarisée avec le temps avec l'apparition de groupes terroristes et l'implication de puissances régionales et internationales, faisant depuis 2011 plus de 330.000 morts et des millions de déplacés et réfugiés, selon des estimations de l'ONU.

Début 2016, trois rounds de négociations indirectes entre gouvernement syrien et groupes de l'opposition –les parties syriennes ne discutant pas directement entre elles– se tiennent à Genève, sous la supervision de l'émissaire de l'ONU Staffan de Mistura.

Toutefois, les discussions bloquent sur les modalités d'une transition et se heurtent, sur le terrain, à des violations d'une trêve initiée par les Etats-Unis et la Russie.

En mars, mai et juillet 2017, quatre autres séries de pourparlers indirects sont organisées, sans résultat.

Un nouveau cycle doit se tenir à partir du 28 novembre à Genève sous l'égide de l'ONU.

GAZA : Avec le retour de l'Autorité palestinienne, les Palestiniens espèrent sortir de la misère

Le coordonnateur spécial de l'ONU pour le processus de paix au Moyen-Orient, Nickolay Mladenov, a indiqué lundi devant le Conseil de sécurité, qu'un changement véritable à Gaza, avec un plein contrôle sécuritaire de l'Autorité palestinienne, pouvait restaurer la confiance dans la possibilité d'un accord de paix global.

"Toutes les factions palestiniennes doivent saisir cette occasion pour ouvrir un nouveau chapitre pour leur peuple", a déclaré M. Mladenov, estimant que le processus de restauration du plein contrôle de l'Autorité palestinienne à Gaza ne devait pas échouer, sous peine de ruiner tout espoir en l'avenir et de voir un autre conflit dévastateur éclater.

Le coordonnateur spécial a en effet rappelé les espoirs élevés placés par la population de Gaza en un retour du gouvernement pour sortir de la misère abjecte dans laquelle ils vivaient. La situation est explosive, a-t-il dit.

M. Mladenov a indiqué qu'un nouveau conflit pourrait être provoqué par le retour de l'anarchie, les actions inconscientes d'éléments extrémistes ou par "choix stratégique".

"Ce cycle doit être évité à tout prix", a-t-il affirmé.

Alors que de nombreuses tentatives similaires ont échoué par le passé, M. Mladenov a évoqué la "longue route" vers une possible réconciliation palestinienne ouverte par la signature de l'accord du Caire du 12 octobre entre le Fatah et le Hamas, sous la médiation de l'Egypte, sur le retour de l'Autorité palestinienne à Gaza.

Le coordonnateur spécial a insisté sur le développement positif que constitue, depuis, la prise de contrôle par l'Autorité palestinienne des points de passage vers Gaza.

"Un jalon important", a-t-il dit.

Pour la première fois depuis dix ans, le point de passage de Rafah entre Gaza et l'Egypte a été placé le 18 novembre sous le contrôle de l'Autorité, ce qui a mis fin à la taxe de passage illégale imposée par le Hamas depuis 2007, a dit M. Mladenov.

Le transfert de responsabilités au sein des institutions publiques basées à Gaza se déroule lentement mais se déroule de façon organisée, a déclaré le haut responsable onusien.

Les ministres de l'Education, de la Santé, des Transports et de l'Environnement se sont rendus à Gaza pour commencer à restaurer l'autorité du gouvernement, tandis que 150 enseignants employés par l'Autorité palestinienne ont repris leur travail pour la première fois depuis 2007.

M. Mladenov a précisé qu'une période d'enregistrement de dix jours de tous les employés de l'Autorité palestinienne à Gaza avait commencé le 12 novembre.

En l'absence d'amélioration de leur vie quotidienne, la situation des habitants de Gaza demeure préoccupante.

Le coordonnateur spécial a souligné le manque particulièrement dommageable d'électricité absente de 18 à 20 heures par jour, précisant qu'il n'y a plus de stocks pour près de 45% des médicaments et articles médicaux essentiels.

M. Mladenov a exhorté le gouvernement palestinien à prendre des décisions immédiates pour atténuer le fardeau humanitaire sur le terrain, en augmentant la production d'électricité au niveau d'avant la crise et en accélérant la mise en oeuvre de projets qui ont des incidences directes sur la vie des Palestiniens.

MISSION DE L'OLP À WASHINGTON : Les Palestiniens gèlent les rencontres avec les Américains

Les Palestiniens ont décidé de geler les rencontres avec les officiels américains après l'annonce par l'administration Trump de la fermeture à venir de la représentation palestinienne à Washington, ont indiqué hier des responsables.

"A quoi bon les rencontrer alors qu'ils ferment notre bureau", a dit le ministre palestinien des Affaires étrangères Riyad al-Malki, cité par l'AFP.

"En fermant le bureau (de l'Organisation de libération de la Palestine - OLP) ils gèlent eux-mêmes toutes les rencontres.

Nous ne faisons qu'officialiser cet état de fait", a-t-il ajouté.

Un porte-parole de l'OLP, Achraf Khatib, a indiqué que le président de l'organisation Mahmoud Abbas avait donné pour instructions de "couper les lignes de communication avec les Américains".

Le Département d'Etat américain a décidé cette semaine de ne pas renouveler l'autorisation permettant à l'OLP d'avoir une représentation à Washington, une première depuis les années 1980.

Cette décision a été dénoncée par les responsables palestiniens affirmant qu'elle pourrait "saper" également le processus de paix entre Palestiniens et Israéliens.

Le secrétaire général de l'OLP, Saeb Erakat a ainsi affirmé sur une vidéo publiée sur Twitter que les Etats-Unis avaient été officiellement informés que si la mission palestinienne est fermée "nous suspendrons toutes nos communications avec l'administration américaine."

ÉTATS-UNIS

Le mystère des mouches plongeuses du lac Mono? Un scaphandre d'air

Les chercheurs ont réussi à percer le secret d'une mouche prospérant sur les berges du lac Mono, une étendue d'eau extrêmement salée de Californie dans laquelle l'insecte volant plonge sans dommage: son corps s'enveloppe d'une bulle d'air protectrice, comme un scaphandre.



Les scientifiques, utilisant des caméras à haute vitesse, ont plongé des mouches *Ephra hians* dans différentes solutions chimiques et découvert qu'elles créent une bulle d'air autour de leur corps, leur permettant de rester sèches et de sortir indemnes d'une immersion dans ce lac peu hospitalier.

Ses eaux sont trois fois plus salées que l'océan, elles sont riches en carbonate de sodium et en borax, utilisé comme détergent.

Aucun poisson, ni vertébré ne peut survivre dans cet environnement aquatique toxique.

Seules des algues et des bactéries y sont abondantes, ont précisé les chercheurs, dont les conclusions sont publiées lundi dans les Comptes rendus de l'Académie américaine des sciences (PNAS).

Pourtant, *Ephra hians* s'y nourrit et y pond ses œufs.

Grâce à cette bulle --exemple de phénomène hydrofuge extrême-- formée par une densité de poils supérieure à la moyenne des insectes qui, en plus, sont enduits d'une cire, ces petites mouches obtiennent cette «super-imperméabilité».

«Ces mouches n'ont pas développé

dans leur évolution un mécanisme nouveau et unique pour rester imperméables, elles ont amplifié les capacités normales dont sont dotés la plupart des insectes», a relevé le professeur Michael Dickinson, de l'Institut de technologie de Californie (Caltech), qui s'est lancé dans l'étude de cet insecte après l'avoir observé lors de vacances il y a 22 ans.

Ces mouches ont également de grandes griffes sur leurs pattes, pour se déplacer sur les rochers immergés et résister à la force de flottaison de la bulle.

Et cette dernière ne recouvre pas leurs yeux, leur permettant de voir clairement sous l'eau.

Mais rincées avec du dissolvant pour enlever la cire de leurs poils, elles ont perdu leur capacité de former leur bulle ce qui a laissé penser que cette substance était la clé de ce phénomène hydrofuge.

Les scientifiques ont par ailleurs expérimenté avec d'autres insectes, y compris des espèces proches de l'*Ephra hians*: aucun n'a pu plonger dans l'eau du lac Mono sans être mouillé, et donc aucun n'a pu en ressortir.

La prochaine étape pour les scientifiques sera probablement l'étude chimique de cette cire pour en déterminer la composition, a relevé M. Dickinson.

Une étude atteste que même de grandes populations animales peuvent disparaître à l'instar du pigeon migrateur nord-américain

Le mystère de l'extinction soudaine du pigeon migrateur nord-américain, disparu au début du 20e siècle, s'explique par son incapacité génétique à vivre dans de petits groupes, avancent des scientifiques dans une étude publiée jeudi dans une revue spécialisée. Quand les premiers colons sont arrivés en Amérique du nord, ces pigeons étaient particulièrement nombreux, avec une population de trois à cinq milliards, selon les estimations.

La disparition de ces oiseaux, légèrement plus petits et colorés que leurs cousins européens, a résulté de la chasse massive au 19e siècle pour leur viande et de la nuisance qu'ils représentaient pour les cultures agricoles.

Mais le fait que ces pigeons n'aient pas pu survivre au moins dans quelques poches isolées, vu leur immense population à l'origine, restait inexpliqué.

«Les pigeons migrateurs nord-américains ont prospéré pendant des dizaines de milliers d'années avant de connaître une extinction soudaine et paradoxalement leur énorme population pourrait bien avoir été un facteur», explique Beth Shapiro, professeur d'écologie et de biologie à l'Université de Californie à Santa Cruz, principale co-

auteure de l'étude. Ces scientifiques ont pu récupérer de l'ADN sur une quarantaine de spécimens de pigeons naturalisés dans des musées ce qui leur a permis de déterminer leur diversité génétique et aussi la taille de leur population juste avant leur extinction. Ils ont découvert que la sélection naturelle était extrêmement efficace chez ces oiseaux parmi lesquels les mutations génétiques bénéfiques se propageaient rapidement tandis que celles qui étaient néfastes disparaissaient tout aussi vite. Ce phénomène a entraîné une perte de diversité génétique dans l'ensemble du groupe car il y avait moins de matériaux génétiques bruts pour s'adapter au changement, en l'occurrence celui provoqué par les humains, expliquent ces biologistes. Avant leur extinction, ces pigeons avaient une vaste population très stable pendant au moins 20.000 ans, estiment-ils.

Ils ont ainsi survécu à la dernière période glaciaire et au changement climatique drastique qui a suivi avec le réchauffement, pointent-ils. Généralement, les scientifiques estiment qu'une grande population connaît un haut degré de diversité génétique qui lui offre une protection contre une extinction, expliquent les chercheurs.

POLLUTION RADIOACTIVE

La Russie n'a enregistré "aucun incident" sur ses installations nucléaires



La Russie n'a enregistré "aucun incident ni panne" sur ses installations nucléaires malgré la pollution radioactive au ruthénium-106 détectée par les services météorologiques du pays, a assuré hier le conglomérat nucléaire public russe Rosatom.

Cette annonce, diffusée par le service de presse du groupe, intervient au lendemain de la confirmation par l'agence météorologique russe Rosgidromet que des concentrations "extrêmement élevées" de ruthénium-106, un produit de fission issu de l'industrie nucléaire, avaient été détectées fin septembre dans le sud de l'Oural.

"Le radio-isotope Ru-106 a été détecté par les stations d'observation d'Arguaïach et de Novogorny" entre le 25 septembre et le 1er octobre, a indiqué l'agence russe lundi, ajoutant qu'à Arguaïach, "une concentration extrêmement élevée (...) excédant de 986 fois" les taux de ruthénium-106 enregistrés le mois précédent a été détectée. La station

d'Arguaïach est située à proximité du site de retraitement de combustible nucléaire usé, touché en 1957 par un des pires accidents nucléaires de l'histoire, mais celui-ci a affirmé dans un communiqué que "la pollution radioactive au ruthénium-106 détectée par l'agence Rosgidromet n'est pas liée" à ses activités.

Le complexe, qui sert aujourd'hui de site de retraitement de combustible nucléaire usé, ajoute n'avoir pas "manipulé de ruthénium-106" au cours de l'année 2017 et n'en avoir pas produit depuis plusieurs années. Maïak assure aussi que les doses enregistrées par l'agence russe de météorologie sont "20.000 fois inférieures à la dose annuelle admissible et ne présentent pas de risque pour la santé".

Le chef de Rosgidromet, Maxime Iakovenko, a lui aussi assuré mardi que la concentration détectée "ne pose pas de danger à la population", ajoutant que ce n'est pas le rôle de son agence de détecter la source de pollution.

TIARET :

Un jeune invente un téléviseur à double écrans



Un téléviseur à double écran a été inventé par le jeune Hamza Chebli de la wilaya de Tiaret dont la microentreprise, créée dans le cadre de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (ANSEJ), a été retenue comme modèle de réussite. Ce téléviseur baptisé "Amel TV" est constitué d'un seul poste comportant deux écrans sur deux faces opposées fonctionnant au même circuit, a expliqué Hamza, ajoutant que cet appareil permet aux deux personnes l'un face à l'autre de regarder deux chaînes différentes en même temps.

Ce jeune innovateur, qui a créé une microentreprise pour développer des appareils électroniques dont des ordinateurs et des téléviseurs, a fait part de son désir de signer un accord avec une entreprise nationale spécialisée pour com-

mercialiser ses innovations. Il a souligné qu'il œuvre à développer les applications de téléviseurs s'adaptant à l'évolution technologique des accessoires et appareils électroniques.

Pour rappel, ce jeune a déjà inventé un téléviseur avec écran désintégré du circuit de pièces de rechange. Hamza Chebli a participé à la campagne nationale de l'entrepreneuriat des jeunes, qui a pris fin lundi à Tiaret. Ses inventions ont attiré l'attention des visiteurs et participants à cette manifestation organisée deux jours durant par la direction de la jeunesse et des sports, qui ont salué la performance de ce jeune Algérien passé du métier de réparateur d'appareils électroniques hérité de son père à Sougueur (Tiaret) au statut d'inventeur.

TIZI-OUZOU : La 16^e édition du Festival national du film amazigh, du 24 au 28 décembre 2017

La 16^e édition du Festival culturel national annuel du film amazigh (FCNAFA), se tiendra du 24 au 28 décembre 2017 dans la wilaya de Tizi-Ouzou, a annoncé, hier, la direction locale de la culture.

Cette manifestation cinématographique qui intervient dans le cadre de la commémoration du centenaire de la naissance de l'écrivain, anthropologue et linguiste Mouloud Mammeri (1917-2017), sera axée sur la formation, considérée, par le comité d'organisation, comme pierre angulaire de ce rendez-vous, a-t-on ajouté de même source.

L'objectif principal visé par cette nouvelle édition qui mettra en compétition des films de fiction longs-métrages, des courts-métrages, et des documentaires, est l'implication des professionnels autour des problématiques du champ de l'audiovisuel, du cinéma et l'initiation des jeunes cinéphiles aux tech-



niques audiovisuelles et réalisation de films, a souligné la direction de la culture. Un appel à participation, est lancé par le Commissariat du festival, en direction des réalisateurs pour déposer leurs productions, qui doivent être accompagnées du

dossier d'inscription (téléchargeable sur les sites www.dircultureto.dz, www.theatretiziouzou.dz, www.mcmmtto.dz), au niveau de la maison de la culture Mouloud Mammeri, au plus tard le 5 décembre prochain, a-t-on indiqué.

CINÉMA Score faiblard des super-héros de «Justice League» au box-office nord-américain



«Justice League» s'est emparé de la tête du box-office nord-américain mais a largement déçu pour le premier week-end d'exploitation du nouvel opus de DC Comics, révèle les chiffres définitifs lundi de la société spécialisée Exhibitor Relations.

L'alliance tant attendue des super-héros formée par Batman (Ben Affleck), Wonder Woman (Gal Gadot), Aquaman (Jason Momoa), Cyborg (Ray Fischer) et Flash (Ezra Miller) a engrangé 93,8 millions de dollars de recettes depuis vendredi, une contre-performance pour cette superproduction qui aurait coûté 250 millions de dollars selon des estimations de la presse.

C'est «le plus faible démarrage au box-office d'un film de l'univers BD DC Comics jusqu'à présent», constate le site boxoffice Mojo.com. Le réalisateur Zack Snyder fait moins bien que lors du lancement de son précédent film sorti l'année dernière, «Batman v. Superman», devenu un blockbuster malgré les critiques assassines.

En revanche, la comédie sentimentale «Wonder», qui raconte la scolarisation d'un enfant atteint d'une malformation avec Julia Roberts, Owen Wilson et Jacob Tremblay, se place en deuxième position avec 27,5 millions de dollars pour son premier week-end et fait mieux qu'at-

tendu.

«Thor: Ragnarok», estampillé Marvel, est relégué à la troisième place.

Mais ce troisième opus des aventures du dieu nordique de la foudre et du tonnerre, incarné par l'Australien Chris Hemsworth, continue un beau parcours avec 21,7 millions de dollars pour son troisième week-end d'exploitation, et un total de plus de 247 millions aux Etats-Unis et au Canada.

Sortit il y a deux semaines, la comédie «Very Bad Dads 2» et la nouvelle adaptation du roman policier d'Agatha Christie «Le Crime de l'Orient Express» sont quatrième et cinquième.

Le duo formé par Mark Wahlberg et Will Ferrell a engrangé 14,4 millions de dollars pour un résultat cumulé de 50,2 millions.

L'enquête du détective Hercule Poirot portée par Kenneth Branagh et un casting cinq étoiles a rapporté 13,8 millions de dollars, pour un total de 51,7 millions depuis sa sortie.

Voici la suite du Top 10 : 6 - «L'Etoile de Noël»: 9,8 millions 7 - «Bad Moms 2»: 7,0 millions (51,0 en trois semaines) 8 - «Lady Bird»: 2,5 millions (4,7 en trois semaines) 9 - «3 Billboards, les panneaux de la vengeance»: 1,1 million (4,5 en deux semaines) 10 - «Jigsaw»: 1,1 million (1,5 en quatre semaines).

BOUMERDÈS : Au moins 10.000 emplois créés dans les métiers de l'artisanat ces 10 dernières années



Au moins 10.000 emplois (entre permanents et provisoires) ont été créés ces 10 dernières années, à Boumerdes, dans les métiers de l'artisanat traditionnel, a-t-on appris hier d'une responsable de la Chambre d'artisanat et des métiers (CAM) de la wilaya.

Une grande partie de ces emplois ont été créés au titre de différents dispositifs publics, dont l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (ANSEJ) et l'Agence nationale de gestion du micro crédit (ANGEM), tandis que le reste est le fruit d'initiatives personnelles, a indiqué à l'APS la chargée du service de l'organisation et de l'information à la CAM, Mme Wissam Touil.

Les domaines d'activités les plus pourvoyeurs de ces emplois sont la vannerie, la confection du cuir, les habits et les bijoux traditionnels et la cuisine traditionnelle, outre le créneau des prestations de services, a-t-elle ajouté.

Au titre des programmes de soutien à la promotion de l'artisanat traditionnel, la même responsable a, par ailleurs, signalé l'organisation, ces dernières années, de sessions de formation au profit de 2000 artisans, dont 500 femmes artisanes, qui ont bénéficié d'une mise à niveau de leur connaissances dans différents

domaines dont la gestion, la confection du cuir, la poterie, la céramique d'art, et le tissage.

Dans un autre sillage, Mme Wissam Touil a fait part d'un effectif global de 6.100 artisans immatriculés auprès de la CAM de Boumerdes, dont 1.200 artisanes.

Depuis 2011 une opération d'assainissement des listes des artisans immatriculés auprès de cette structure, a abouti, à ce jour, à la radiation de près de 1.600 artisans (dont 300 artisanes) des listes de ses registres. Sur ce total d'artisans radiés, près de 600 activaient dans la production artisanale de services, tandis que le reste exerçait dans l'artisanat artistique et de production, a-t-elle souligné, imputant leur radiation à la disparition de certains métiers artisanaux, le changement d'activité, le non-versement des impôts et cotisations, la fin de validité du registre de commerce, et le non-renouvellement de leurs souscriptions pour certains, entre autres. Une majorité des artisans de la wilaya active dans des unités à caractère familial, sises principalement au niveau des régions de Beni Amrane, Souk El Had, Thènia, Dellys et Afir, a-t-elle encore précisé.

APS

Publicité

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية الجزائر
المقاطعة الإدارية لبوزريعة
بلدية بن عكنون

إعلان

تحقيق الملازمة وعدم الملازمة

يعلن السيد رئيس المجلس الشعبي لبلدية بن عكنون عن فتح تحقيق الملازمة وعدم الملازمة حول إنشاء نشاط من نوع : مقهى ، بالمحل الكائن ب : عين زبوجة فيلا أوريدة رقم 01 - بن عكنون - ، و المستغل من طرف السيد : بحفير تيبيل .

و عليه فكل المواطنين الساكنين في محور المكان المذكور و الراغبين في إبداء رأيهم ، مدعوين للتقرب من مصلحة الشؤون الاقتصادية للبلدية أين وضع سجل لهذا الغرض تحت تصرفهم ابتداء من تاريخ صدور هذا الإعلان في الصحافة الوطنية ولمدة خمسة عشر (15) يوما .

إلى غاية

ابتداء من

رئيس المجلس الشعبي
لبلدية بن عكنون

Grille géante n°427

à moitié paralysé	mauvaise habitude	riqoureux	larcin	prison de	firmament	êtres asexués
opinion contraire	localiser	mauvais milieu	comme un vieux croûton	volatile	pari de turliste	
				longent		
étude des cailloux				palpable		épuisé
différends				jointes		
empester			direction estivale			face de dé
céréale			lieu d'exposition		le vide	finesse
	saillies					
âge géologique	outil de charpentier	façon-nées				étriolé
soins		piqeon-ner				arme de tir
			lettre grecque		ancien supplice	
			l'écran au fouer		unités agraires	
harnachée	silencieux			relate		
	citadine			rideau filtrant		
				minutieux		
				confé-rencier		
genre d'amphore			tas de produits		mot de liaison	
accueille-rons			quillium en chimie		tendon	puits perdu
						rapport de cercle
						distendit
esquive	il vaut l'astate		rat		possédé	
	conformité				écho emplumé	présentez la note
			répétitif			
baudet			écho de corrido			
partie d'archipel			se permet		ondula	
			bourrée		ialon	
	larme				liqueur de riz	
	bruit de baquettes				soleil de pharaon	
personnalité	sentir				belle technique	
	courroux d'aïeul				crétin	
			couleur	enlambée		article partitif
se dirigerait				le dernier est à la mode		fondement
soustrait				cérium à l'amphi	accord du midi	
				autre do	pronom masculin	île de Vendée
principal		aliment				

Active Windows
Accédez aux paramètres pou

Solution

Sudoku n°1726

6	7	8	4	8	3	1	9	2
8	9	3	6	1	2	6	7	4
2	4	1	6	7	9	3	5	8
6	8	9	2	3	4	7	1	6
1	6	2	7	5	8	4	3	9
4	3	7	9	8	1	8	2	6
9	1	8	3	2	6	5	4	7
3	5	4	8	9	7	2	6	1
7	2	6	1	4	5	9	8	3
			3	1	6	9	5	2
			7	9	5	4	8	6
			8	2	4	1	7	3
6	9	4	2	7	3	1	5	8
8	3	6	1	9	4	7	2	8
7	2	1	6	4	8	6	3	9
1	8	6	4	5	7	2	9	3
9	6	7	3	1	2	8	6	4
2	4	3	6	8	9	7	1	5
6	7	9	8	6	4	3	2	1
3	1	8	7	2	6	9	4	6
4	6	2	9	3	1	5	8	7

Mots Croisés n°1726

DAMASQUINAGE
ECUMEUX ■ AMES
STRATOMES ■ NS
HI ■ R ■ IAXARTE
OFFRE ■ LARCIN
U ■ RETS ■ CD ■ L ■
LIAS ■ ESTELLE
ILI ■ FRAISIER
E ■ CREDIT ■ ESE
REHE ■ ETUDES
EDENTA ■ DOSER
SE ■ EMULES ■ SA

Grille géante n°426

■	C	F	E	P	C	M	R									
■	C	A	L	L	I	G	R	A	P	H	I	E	R	A		
■	R	A	P	O	U	V	O	I	R	■	I	N	N	E	S	
■	R	A	P	E	R	■	V	A	M	P	■	U	S	A	■	
■	C	I	T	E	R	A	■	O	I	E	■	O	N	■	■	
■	F	I	N	■	S	O	L	I	D	E	M	E	N	T	■	■
■	T	A	S	E	N	E	■	U	R	N	E	■	■	■	■	■
■	P	E	P	I	E	S	■	E	R	E	■	S	E	■	■	■
■	E	N	S	E	R	R	E	R	A	■	R	A	■	■	■	■
■	R	O	L	E	■	R	A	T	■	O	S	C	A	R	■	■
■	P	A	S	S	A	G	E	R	S	■	A	I	E	■	■	■
■	F	E	S	S	E	■	E	S	A	■	B	L	E	T	■	■
■	R	E	M	E	■	U	■	M	A	R	I	N	E	■	■	■
■	L	A	C	■	A	S	S	I	E	G	E	N	T	■	■	■
■	T	U	L	I	P	E	■	R	I	V	E	■	E	■	■	■
■	M	I	L	I	T	A	■	G	A	L	E	R	A	S	■	■
■	O	T	A	■	C	U	R	I	E	■	A	B	C	■	■	■
■	A	N	E	S	S	E	■	E	S	■	O	H	■	■	■	■
■	N	■	S	U	R	■	A	N	■	A	I	L	E	■	■	■
■	F	E	V	■	A	B	T	A	R	D	I	E	■	■	■	■
■	L	I	S	S	I	E	■	I	D	E	E	■	■	■	■	■

C'est arrivé un 22 novembre

- 1836 : Début du siège de Constantine.
- 1920 : Bloody Sunday.
- 1991 : Election de Boutros Boutros-Ghali au secrétariat général de l'ONU.
- Célébrations :
 - Journée internationale de la télévision.
 - World Hello Day, initiative d'universitaires américains lancée lors de la Guerre des six jours en 1973 pour promouvoir la paix.
 - Argentine : Día de la Enfermera (Journée de l'infirmière).
 - Bangladesh : Journée des forces armées.
 - Bosnie-Herzégovine : Dan državnosti (Fête nationale).

VOILE / CHAMPIONNATS D'AFRIQUE 2017 (RSX ET BIC-TECHNO) : L'Algérie espère réussir un carton-plein

La sélection algérienne de voile, composée de six garçons et quatre filles «espère remporter les quatre titres» qui seront mis en jeu aux prochains Championnats d'Afrique des séries RSX et Bic-techno, prévus du 27 novembre au 3 décembre 2017 en Egypte, a annoncé hier le président de la Fédération (FAV), Hacène Djilali.

«Notre objectif est de remporter les quatre titres, à savoir, en garçons et filles dans la série Bic-techno, ainsi que les titres seniors et U19 en RSX» a détaillé le premier responsable de la FAV en conférence de presse à la Maison des Fédérations, sise au Complexe olympique Mohamed-Boudiaf d'Alger.

Djilali a assuré que tous les moyens nécessaires ont été mis à la disposition des véliplanchistes algériens et de leur encadrement technique pendant la longue période de préparation pour cette grande compétition continentale, pour les aider à améliorer leur niveau et augmenter par la même occasion leurs chances de performance.

Outre le prestige de défendre les titres continentaux qu'elle détient dans la série RSX, aussi bien en seniors qu'en U19, l'Algérie espère décrocher sa qualification aux prochains jeux Olympiques de Tokyo 2020.

«Le plus tôt serait le mieux» a indiqué Djilali, expliquant qu'une qualification précoce aux JO permettrait non seulement de libérer l'athlète moralement, mais lui procurerait une période de plus de deux ans pour bien se préparer.

«Même en Bic-techno, les titres africains seront qualificatifs pour les jeux Olympiques de la jeunesse (JOJ)», prévus en 2018, en Argentine, «d'où notre objectif de les décrocher, pour être présents également à Buenos Aires».

Même son de cloche du côté Hamza Bouras, champion d'Afrique en titre dans la série RSX (seniors) qui s'est dit «prêt» à défendre son titre et surtout «optimiste» quant à ses chances d'atteindre cet objectif.

«Je me suis bien préparé et je ne pars pas totalement dans l'inconnu, puisque je connais le site qui abritera la compétition pour l'avoir visité il y a quatre ans».

Tout cela devrait m'aider dans ma quête de remporter le titre pour la deuxième fois consécutive» a-t-il espéré.

Bouras a reconnu que «la concurrence sera certainement très rude», surtout de la part de certains «rivaux traditionnels», qu'il connaît parfaitement bien et qui selon lui «semblent également dans un bon état de forme».

Ramzy Boudjatit, qui représentera l'Algérie dans la série RSX des moins de 19 ans, a commencé par reconnaître son «manque d'expérience» car il s'agit de sa «première participation» aux Championnats d'Afrique, mais à l'instar de son compatriote Hamza Bouras, il a affirmé «viser le titre».

Dans la spécialité Bic-techno, l'Algérie sera représentée par Imad Briguet, Rami Boudrouma, Imad Boussaha et Islam Bengana, chez les garçons, ainsi que Neïla Rezouani, Jihène Maïti, Lina Aït-Ali Ouslimane et Ikram Abid chez les filles.

L'encadrement technique de la sélection algérienne est assuré par l'entraîneur Abdennacer Goudjil en RSX et par Manar Bouhadjira en Bic-techno.

APS

HANDI-BASKET / CAN-2017 : Les sélections algériennes poursuivent leur domination

Les sélections algériennes (messieurs et dames) de handi-basket ont poursuivi leur domination sur le premier tour du Championnat d'Afrique des nations qui a atteint, respectivement, les 4e et 3e journées, hier à Durban, en Afrique du Sud.



Les deux équipes algériennes avaient assuré, lundi, leur place en demi-finales, prévues jeudi. Lors des matchs de la 4e journée, les messieurs, conduits par le capitaine Nabil Guedoun, meilleur marqueur, ont battu, facilement, le Zimbabwe 79-23 (mi-temps 38-13), dans une rencontre qui a servi d'entraînement aux Verts.

La tournure du match (résultats des quatre quart-temps: 19-9, 19-4, 22-6, 19-4), a permis au staff technique national, composé de l'entraîneur en chef, Lahcen Tagmi et de son adjoint Mustapha Brahimi, de faire jouer plusieurs remplaçants et faire reposer les autres, en prévision de la suite du tournoi, à commencer par la demi-finale, qui devrait opposer l'Algérie à l'Afrique du Sud, l'Egypte

ou le Maroc. Dans l'autre match de la journée en messieurs, l'Angola a pris le meilleur sur le Kenya (87-22), alors que l'Afrique du Sud affrontera, en soirée, le Zimbabwe et l'Egypte se mesurera au Kenya.

Grâce à ses cinq victoires en autant de matchs, les Verts consolident leur première place, totalisant 10 points, devant, provisoirement, le Maroc

(7 pts). L'Egypte, l'Angola et le Zimbabwe suivent avec 5 points chacun et le Kenya est bon dernier avec 3 unités.

Chez les dames, l'Algérie a ajouté une troisième victoire à son parcours, en dominant le Zimbabwe 64-06 (09-04, 23-02, 19-00 et 19-00).

L'équipe occupe la 1re place avec six points, devant l'Afrique du Sud (5 points).

L'Algérie doit attendre le match Afrique du Sud-Kenya pour connaître son adversaire, jeudi, en demi-finale.

Programme des matchs de mercredi (en heures algériennes):

Messieurs:

8h00 : Angola - Egypte
10h00 : Maroc - Kenya
14h00 : Algérie - Afrique du Sud
16h00 : Kenya - Zimbabwe
18h00 : Egypte - Maroc

Dames:

12h00 : Afrique du Sud - Kenya

HANDI-BASKET / CAN-2017 (DAMES) : Qualification de l'Algérie pour la demi-finale

L'équipe nationale dames de handi-basket (basket en fauteuils) s'est brillamment qualifiée pour la demi-finale du Championnat d'Afrique des nations qui se déroule à Durban en Afrique du Sud jusqu'au 24 novembre, en battant son homologue sud-africaine sur le score de 51-21, lundi en fin d'après-midi.

Les coéquipières de la capitaine Khamgani devront terminer le 1er tour, mardi à 12h00 (heure algérienne) contre le Zimbabwe, qui avait perdu contre l'Afrique du Sud (7-38), lors de la première journée du tournoi, et gagné son match face au Kenya (37-14).

Avec deux victoires dont la première face au Kenya sur un score sans appel de 87 à zéro, les protégées de l'entraîneur Djawad Zigh filent tout doucement, vers une finale, qui, sauf surprise, les opposera au même adversaire (l'Afrique du Sud),

qui affronte, mercredi Kenya, lors du dernier match du 1er tour. Pour les demi-finales, le premier du groupe affrontera le 4e et le second en décrochera avec le troisième, jeudi après-midi.

Le championnat d'Afrique dames de basket-ball en fauteuils regroupe quatre sélections: l'Algérie, l'Afrique du Sud, Zimbabwe et Kenya.

Seule l'équipe championne aura le droit de représenter le continent au prochain mondial en Allemagne l'année prochaine.

En garçons, la sélection algérienne avait assuré, mardi sa qualification aux demi-finales, à l'issue de sa victoire aux dépens de l'Egypte (un prétendant au sacre) sur le score de 69-50, avant ses deux derniers matchs contre le Zimbabwe (mardi) et l'Afrique du Sud (mercredi). Ce 4e succès d'affilée, après ceux

face au Kenya (107-13), Maroc (56-52) et l'Angola (76-29), permet aux compatriotes de Bilel Ayache d'occuper, seuls, la première position avec 8 points, devant l'Egypte et le Maroc (5 points), l'Afrique du Sud et le Zimbabwe, Angola (4 points) et Kenya avec deux points. Sept sélections prennent part au rendez-vous de Durban qui qualifie, le vainqueur au prochain championnat du Monde en Allemagne (2018).

La compétition des garçons se joue en un premier tour, qui sera suivi des deux demi-finales (jeudi) et de la finale (vendredi).

Programme des matchs d'hier 21 novembre 2017 (heure algérienne):

14h00 : Angola - Maroc
16h00 : Egypte - Kenya
18h00 : Afrique du Sud - Zimbabwe

CHAMPIONNAT ARABE MILITAIRE DE TAEKWONDO : 11 pays dont l'Algérie présents à Tunis

Quatre-vingt dix (90) athlètes de 11 pays prennent part à la 6e édition du championnat arabe militaire de taekwondo, organisé du 20 au 25 novembre au palais des sports d'El Menzah (Tunis).

Le coup d'envoi de l'édition de Tunis a été donné, lundi, par le ministre tunisien de la Défense, Abdekarim Zbidi, qui a indiqué que ce championnat arabe contribuait «à relever le niveau technique des sportifs en prévision des prochaines échéances internationales», selon l'Agence de presse tunisienne (TAP). Pour sa part, le colonel Touhami Khalouki, membre du bureau exécutif de l'Union arabe de sport militaire, responsable de l'organisation, a estimé que cette compétition constituait «un défi au vu des circonstances difficiles que connaît la nation arabe et ne manquera pas de consolider les liens de coopération et de contribuer à relever le niveau technique». Outre l'Algérie et le pays organisateur, le rendez-vous tunisien enregistre la présence de l'Irak, des Emirats arabes unis, du Liban, du

Koweït, d'Oman, du Bahreïn, de l'Arabie Saoudite, du Maroc et de la Libye. Les compétitions officielles démarrent mardi avec les tours préliminaires.

LUTTE/CHAMPIONNATS DU MONDE (U-23) : L'Algérien Adem Boudjemline (85 kg) éliminé

Le lutteur algérien Adem Boudjemline (85 kg) a été éliminé hier en huitième de finale des Championnats du monde 2017 des moins de 23 ans, organisés du 21 au 26 novembre à Bydgoszcz (Pologne).

Engagé en lutte gréco-romaine, Boudjemline a été

battu par le Finlandais Herman Metso-maeki (6-3), champion d'Europe et du monde 2017 juniors.

Cette première journée des Championnats du monde verra également l'entrée en lice de Sid Azara Bachir (gréco-romaine, -80 kg), vainqueur de la mé-

daille de bronze aux Mondiaux juniors de Macon (France), alors que Laouini Abdennour (gréco-romaine, -59 kg) le fera mercredi. Sous la conduite du staff technique national, composé du Roumain Rusu Dumitru Corneliu, de Benjedda Maazouz (lutte gréco-

romaine) et d'Aoune Fayçal (lutte libre), quatre lutteurs prennent part aux Championnats du monde de Bydgoszcz, un rendez-vous important pour les Algériens qui auront l'occasion de jauger leurs capacités aux côtés des meilleurs athlètes mondiaux de la discipline.

VOILE :

La compétition «Challenge des médias» sera rééditée chaque année

La compétition «Challenge des médias», destinée uniquement aux organes de presse et dont la première édition se déroulera le 8 décembre 2017 à Alger-Plage «sera rééditée chaque saison» a promis hier la Fédération algérienne de voile (FAV), assurant de son «total investissement» pour que cette épreuve «prenne de l'envergure» d'année en année.



«Nous espérons améliorer cette compétition d'année en année, et pourquoi pas en faire une compétition officielle, avec un vrai champion national des mé-

dias», a affirmé à l'APS mardi l'instance fédérale. La FAV a pris cette initiative avec l'espoir de «vulgariser un peu plus» cette discipline sportive, tout en «ren-

forçant l'esprit d'équipe» entre les journalistes d'un même média.

Cette première édition du «Challenge des médias» se déroulera d'ailleurs sous le slogan «Aventure, dépassement de soi, esprit d'équipe et plaisir» selon la même source.

«La compétition se déroulera à bord d'un petit voilier, appelé caravelle, pouvant accueillir un équipage de cinq personnes.

Les journalistes seront quatre, alors que le cinquième membre d'équipage sera un professionnel, qui maîtrise mieux les techniques de navigation» a encore expliqué la FAV.

Le circuit du Challenge n'a pas encore été défini, mais d'après la même source, les journalistes pourraient s'affronter sur le même parcours qu'emprunteront les véliplanchistes de la série Laser-Radial, dont la coupe d'Algérie se déroulera également le 8 décembre 2017 à Alger-Plage.

SÉLECTION ALGÉRIENNE DE HANDBALL (MESSIEURS) : Hasanefendic ne viendra pas, un technicien local pour le Sept national

Le technicien croate Sead Hasanefendic, annoncé pour diriger la barre technique de l'équipe nationale de handball ne viendra pas finalement, poussant la Fédération algérienne (FAHB) à confier les rênes du Sept national à un technicien local à moins de deux mois de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2018 au Gabon, a appris l'APS lundi du Directeur technique national (DTN) Farouk Dehili.

«Hasanefendic ne sera pas le coach national, je ne vais pas m'étaler sur les causes de cette volte-face du moment que le président de la fédé-

ration (Habib Labane, ndlr) aura l'occasion de s'exprimer mardi devant la presse.

Une chose est sûre et devant l'urgence de la situation, le prochain sélectionneur sera un Algérien, il y a plusieurs techniciens qui sont intéressés par ce poste d'entraîneur national», a indiqué Dehili.

Annoncé en tant que nouveau coach national par le président de la FAHB Habib Labane, Hasanefendic a fini par revenir sur sa décision de diriger l'équipe nationale, en hibernation depuis janvier 2016, avant de renouer avec la compétition en prenant

part au tournoi des Quatre nations à Tunis en octobre dernier avec un bilan de trois défaites, en présence de Sead Hasanefendic sur le banc des Verts.

L'ancien entraîneur de la Tunisie n'a rien signé avec l'instance fédérale, mais la FAHB s'était précipitée d'annoncer un contrat de deux ans pour le Croate qui devait succéder à Salah Bouche-kriou, parti à l'issue de la CAN-2016 disputée en Egypte et marquée par son échec à qualifier les Verts au Mondial-2017 en France.

A deux mois de la CAN-2018 au Gabon (16-28 janvier),

les coéquipiers de Messaoud Berkous (GS Pétroliers) ne savent pas à quel saint se vouer, alors que la préparation du rendez-vous continental, qualificatif au Championnat du monde 2019 en Allemagne et au Danemark, semble compromise.

La mission des Algériens s'annonce ainsi difficile au Gabon où ils ont hérité au premier tour de la Tunisie, du Cameroun, du Congo et du pays organisateur (poule A) alors que le groupe B est composé de l'Egypte (tenante du titre), du Maroc, de la RD Congo, de l'Angola et du Nigeria.

INSTITUT D'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE DE L'UNIVERSITÉ ALGER 3: 5 axes au programme du colloque scientifique national

Les participants au colloque scientifique national organisé lundi par l'Institut d'éducation physique et sportive de l'Université Alger 3 (Dély Ibrahim), ont abordé cinq principaux axes qui s'articulent autour du suivi et de la surveillance dans le domaine des sciences et de la technologie des activités physiques et sportives.

La deuxième édition de ce rendez-vous dont l'objectif est d'enrichir l'équilibre intellectuel et scientifique de l'étudiant et du sportif, à travers l'utilisation de moyens technologiques sur le terrain et la détermination du degré d'utilisation des moyens de communication dans la prise de décision chez les entraîneurs, a enregistré la participation d'étudiants, professeurs et chercheurs représentant 23 Instituts sportifs nationaux.

Les cinq axes abordés lors de cette rencontre sont : le suivi et la surveillance, l'observation et l'analyse de l'activité physique en compétition, les différents indices, l'évaluation dans le domaine sportif et les techniques des activités physiques et sportives.

Le directeur de l'Institut d'éducation physique et sportive de l'Université Alger 3, le professeur Fethi Belghoul, a indiqué que «le but de cette rencontre est d'expliquer les différents moyens et méthodes modernes dans le suivi des athlètes et des sélections nationales».

«L'opération d'évaluation des athlètes se concrétise à travers l'utilisation des aspects morphologiques, physiologiques, psychologiques, sociologiques et économiques», a-t-il ajouté.

M. Belghoul a indiqué, par ailleurs, que l'Institut d'éducation physique et sportive de l'Université Alger 3 comptait organiser en avril 2018 un colloque international sur l'utilisation des technologies modernes dans le milieu sportif.

RUGBY

«Le rugby en Algérie est définitivement lancé»

Le sélectionneur-adjoint de l'équipe nationale de rugby, le Français François Gelez, a affirmé hier que le rugby en Algérie était «définitivement lancé», quelques semaines après la victoire des «Lions» en déplacement face à la Zambie (30-25) en finale du niveau «C», arrachant par la même occasion leur billet pour le niveau «B» de la Coupe d'Afrique des nations.

«Ce match, qui est la conclusion de dix années de travail, nous permet de gagner de la légitimité auprès du monde du rugby mais également auprès du ministère des Sports en Algérie.

Jouer le match était déjà une première victoire. Le remporter est la cerise sur le gâteau. Désormais, le rugby en Algérie est lancé définitivement.

C'est une belle émotion», a déclaré l'ancien joueur du XV de France et ex-entraîneur

d'Agen et de Perpignan, dans un entretien accordé au site spécialisé rugbyrama.fr. Cette qualification devait se jouer initialement sous forme d'un mini-championnat, entre quatre nations de niveau «C», à savoir l'Algérie, la Zambie, le Cameroun et le Nigeria.

Mais après le retrait des deux derniers pays cités, les organisateurs ont décidé d'un match unique, entre la Zambie et l'Algérie pour désigner la nation qui accèdera au niveau «B».

«Il ne faut pas se fixer de limites mais donner une vraie ambition à cette équipe parce que seules les victoires nous permettront de gagner en légitimité. Nous intégrerons ce deuxième niveau avec l'ambition de gagner tous les matchs.

L'objectif de tout le staff est de garder ce vivre ensemble que les joueurs ont su développer, et de le mixer avec une profes-

sionnalisation de la structure aussi bien en termes de logistique que de rugby pur : les victoires seront au bout.

Nous avons des joueurs de très bon niveau mais nous pouvons encore en attirer de meilleurs», a ajouté Gelez, qui forme avec Jean-Jacques Crenca les deux adjoints du sélectionneur algérien Boumediene Allam.

Et d'enchaîner : «Nous avons un groupe très réceptif et avons envie d'apporter quelque chose à cette sélection.

Deux matchs sont prévus au mois de décembre dans le cadre du Tri-Nations (contre la Tunisie et le Maroc).

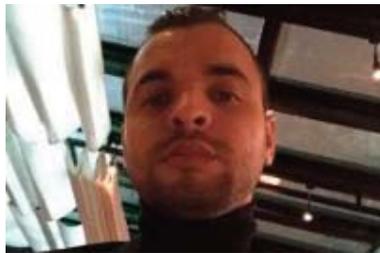


Dans les mois qui viennent, nous allons essayer de structurer l'équipe au mieux afin que les joueurs viennent en toute sécurité et se régalaient en remportant des matchs».

Membre du Rugby Afrique depuis 2016, la Fédération algé-

rienne de rugby a mis en place l'équipe nationale en 2007 mais sans pouvoir prendre part aux compétitions officielles, avant que l'instance ne soit reconnue par le ministère de la Jeunesse et des Sports.

DIVISION INTER-RÉGIONS Démission du président du CR Témouchent



Le président du CR Témouchent, Chikh Mohamed Amine, a démissionné de son poste quelques mois seulement après avoir été élu à la tête de ce club sportif amateur.

Dans une lettre adressée au directeur de la jeunesse et des sports local, dont l'APS détient une copie, Chikh Mohamed a motivé sa décision par plusieurs motifs, tout en regrettant de ne pas avoir eu la possibilité d'aller au bout de son projet.

Parmi les raisons qu'il a citées dans sa lettre, on peut lire : «aucun soutien des autorités locales, ni moral ni financier, gestion catastrophique des infrastructures de l'OPOW par la direction actuelle, manque de professionnalisme et laisser-aller des responsables du sport».

Le départ du président Chikh Mohamed intervient au mauvais moment pour l'équipe de football du CRT qui a réussi un départ en fanfare en championnat inter-régions (Gr.

Ouest) où elle partage la première place avec la JSM Tiaret, une autre formation en quête de réhabilitation après une traversée du désert de plusieurs années.

D'ailleurs, les deux co-leaders sont bien partis pour disputer, eux seuls, l'unique ticket donnant accès à la division nationale amateur en fin de saison.

CHAMPIONNAT INTER-RÉGIONS (CENTRE-OUEST) Défalcation de 3 points pour le CRB Boukadir

Le CRB Boukadir, club évoluant dans le championnat inter-régions (Gr. Centre-Ouest), s'est vu défalquer trois points de son capital après avoir déclaré forfait lors de son match face au MCB Oued Sly, comptant pour l'avant-dernier tour régional de la Coupe d'Algérie de football.

La décision a été prise par la commission de discipline de la Ligue régionale de Blida, organisatrice de ce tour joué le 4 novembre dernier et entérinée par la Ligue inter-régions, indique cette dernière mardi sur son site officiel.

Après cette décision, le CRB Boukadir recule à la dernière place et compte désormais moins un point.

Le CRB Boukadir a écopé également d'une suspension de participation de la Coupe d'Algérie pour la saison prochaine et une amende de 100.000 DA, précise-t-on de même source.

Classement	Pts	J
1. CRB Froha	22	8
2. ORB Oued Fodda	18	8
3. IRB Bou Medefaa	15	8
--. MCB Oued Sly	15	8
5. IRB Afrou	13	8
6. SC Ain Defla	12	8
--. RA Ain Defla	12	8
8. IRB Laghouat	11	8
--. JSM Chéraga	11	8
10. USB Tissemsilt	10	8
11. ARB Ghriss	9	8
12. FCB Freneda	7	8
13. USM Chéraga	6	8
14. ES Berrouaghia	5	8
15. HB El-Bordj	0	8
16. CRB Boukadir	-1	8

LIGUE 1 DE FOOTBALL/ SANCTIONS : Le huis clos pour l'US Biskra, Meftah (USM Alger) suspendu face au MC Alger (LFP)

L'US Biskra a écopé d'un match à huis clos pour «jets de projectiles» à la fin du match disputé samedi dernier face au NA Hussein-Dey (0-0) dans le cadre de la 12e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, a annoncé lundi soir la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site officiel.

Outre cette sanction, le club phare des «Ziban» devra s'acquitter d'une amende de 200.000 dinars, précise la même source.

De son côté, le défenseur de l'USB Youcef Benamara a écopé de deux matchs de suspension ferme en plus d'une amende de 30.000 dinars pour «comportement anti-sportif envers officiel», alors que le latéral droit de l'USM Alger Mohamed Meftah s'est vu infliger un match de suspension ferme pour «contestation de décision».

Du coup, le capitaine de l'USMA sera suspendu pour le derby de la capitale face au MC Alger mardi prochain au stade du 5-juillet (17h45) en mise à jour de la 6e journée du championnat.

Le préparateur physique de l'USMA Laabeni Adel a écopé de deux matchs de suspension ferme pour «mauvais comportement».



L'USM El-Harrach a été sanctionnée d'une amende de 50.000 dinars pour mauvaise organisation (absence de salle pour contrôle anti-dopage et tableau d'affichage défectueux).

En Ligue 2, la commission de dis-

cipline de la LFP a décidé de laisser le dossier du match MCE Eulma - AS Ain-M'lila (0-1) ouvert pour complément d'information.

Cette rencontre entrant dans le cadre de la 12e journée a été émaillée par des incidents.

FOOTBALL : Une Assemblée générale ordinaire le 2 février prochain (CAF)

La Confédération africaine de football (CAF) a annoncé lundi l'organisation d'une assemblée générale ordinaire le 2 février prochain au Maroc en marge du championnat d'Afrique des Nations CHAN-2018, compétition réservée aux joueurs évoluant dans les championnats locaux.

En raison de l'urgence constatée dans la mise en conformité de certaines instances de la CAF, avec les statuts adoptés en juillet dernier à Rabat au Maroc, il a été décidé de solliciter l'approbation des

associations membres pour la tenue dans des conditions exceptionnelles, d'une Assemblée générale ordinaire le 2 février 2018 au Maroc, indique la CAF sur son site officiel.

Cette Assemblée générale procédera, entre

autres, à l'élection de quatre membres supplémentaires du Comité exécutif afin de mettre un terme au cumul des mandats.

Les membres des organes juridictionnels devront également être élus à l'occasion, précise la même source.

SÉLECTION ALGÉRIENNE U21: Un second stage de prospection du 25 au 29 novembre à Sidi-Moussa



L'entraîneur principal de la sélection nationale U21, Boualem Charef, a convoqué 25 joueurs pour un deuxième stage de prospection qui aura lieu du 25 au 29 novembre au Centre technique national (CTN) de Sidi-Moussa (Alger), a indiqué lundi la Fédération algérienne de football (FAF). Un premier stage de prospection est en train de se dérouler jusqu'à mercredi au CTN avec la participation de 24 joueurs. Ces stages sont destinés à dégager une ossature à même de permettre de mettre sur pied, à moyen terme, la sélection nationale U23 qui participera aux éliminatoires du tournoi du football des jeux Olympiques 2020 qui auront lieu à Tokyo.

Liste des joueurs convoqués : Aymen Attou, Abderrahim

Deghmoun, Ismaïl Saadi, Mustapha Aymen Boucif, Oussama Filali (ES Sétif), Ahmed Boutaga, Mohamed Islem Belhadj, Nidal Bennechnacha (USM Blida), Younes Bouaki, Boumediene Frifer (MC Oran), Habib Saïd Fellahi Hadj, Islem Mereli (ASO Chlef), Mourad Haddad, Aïmen Mahios (CA Batna), Abdeldjalil Semmane, Islam Khallout (USM Alger), Fayçal Benyekhlef (O Médéa), Aïmen Bougerra (Paradou AC), Kamel Mohand Seghir Belarbi (USM El-Harrach), Mohamed Alaa-Eddine Belaribi (ASM Oran), Mohamed Beloual (WRB M'sila), Fayek Amrane (US Chaouïa), Youcef Bechou (CR Belouizdad), Chamseddine Maïch (JS Saoura), Mourad Redjem (USM Ain Beïda).

COUPE DU MONDE 2018 - ARBITRAGE : Abid-Charef participera à un séminaire de la FIFA à Abu Dhabi



L'arbitre international algérien Mehdi Abid-Charef participera à un séminaire de la Fédération internationale de football (FIFA) du 25 au 29 novembre à Abu Dhabi (Emirats arabes unis), a indiqué lundi la Fédération algérienne de football (FAF). Ce séminaire va regrouper les directeurs de jeu internationaux candidats pour officier à la phase finale de la Coupe du Monde 2018 en Russie, précise la même source. Abid-Charef avait pris part au dernier Mondial des moins de 17 ans qui s'est déroulé en Inde. Il avait été désigné notamment quatrième arbitre de la finale Angleterre-Espagne (4-2). Il a dirigé dimanche à Lubumbashi la finale aller de la Coupe de la Confédération entre le TP Mazembe (RD Congo) et Supersport (Afrique du Sud), qui s'est soldée par la victoire des locaux 2-1.

Il était assisté de l'Algérien Abdelhak Etlhali et du Guinéen Aboubacar Doumbouya, alors que le quatrième arbitre était l'Algérien Mustapha Ghorbal

DORTMUND : UN ULTIMATUM POUR BOSZ ?

Le Borussia Dortmund connaît une période difficile, et son entraîneur Peter Bosz se retrouve aujourd'hui en danger. Redescendu à la cinquième place de la Bundesliga, à neuf points du Bayern Munich, et tout proche de l'élimination en Ligue des Champions, le club de la Ruhr aurait fixé un ultimatum au Néerlandais. Autant dire que les coéquipiers de Pierre-Emerick Aubameyang devront relever la tête ces prochaines semaines, dès demain contre Tottenham en C1, pour sauver la peau de celui qui a succédé à Thomas Tuchel.



AUBAMEYANG RÉINTÉGRÉ APRÈS SON ÉCART

Sanctionné par le Borussia Dortmund pour un énième retard, Pierre-Emerick Aubameyang était absent ce week-end pour la défaite des siens sur la pelouse de Stuttgart (2-1).

En revanche, l'attaquant gabonais, qui s'est entraîné normalement ce lundi avec ses coéquipiers, sera bien présent mardi soir pour la réception de Tottenham en Ligue des

Martial Mourinho est embêté

Habituellement en concurrence, Anthony Martial (21 ans, 10 apparitions et 4 buts en Premier League cette saison) et Marcus Rashford (20 ans, 11 matchs et 3 buts en Premier League cette saison) ont tous les deux débuté contre Newcastle (4-1) samedi en championnat.

Un véritable enfer pour les Magpies puisque les deux attaquants ont beaucoup percuté. Mais pour le manager José Mourinho, c'est surtout un casse-tête dans la construction du jeu. "Rashford et Martial aiment jouer au même poste et c'est un problème, a estimé le Portugais. Ils préfèrent tous les deux jouer à gauche plutôt qu'à droite. Quand ils évoluent en soutien d'un autre attaquant dans l'axe, on perd un relais avec le milieu de terrain. Un relais que l'on a l'habitude d'avoir."



champions, a annoncé son entraîneur Peter Bosz. Le club de la Ruhr n'a presque plus aucune chance de se qualifier pour les huitièmes de finale de la Ligue des champions, mais doit assurer la troisième place synonyme de qualification pour les seizièmes de finale de la Ligue Europa.

Dybala ne pense pas à un départ

Dans l'édition de la semaine de France Football, Paulo Dybala a évoqué son avenir. L'attaquant argentin dément avoir fait la promesse de passer toute sa carrière dans le club turinois. Il n'envisage pas non plus un départ, lors du prochain mercato estival. "Marotta me veut à vie à la Juve ? Je ne veux pas faire de promesses, d'autant que ça ne dépend pas que de moi, a-t-il expliqué à l'hebdomadaire. Mais en ce moment, je ne me dis pas : C'est ma dernière année et je m'en vais. Je pense au présent et à tout gagner. Le club m'a proposé de jouer avec le numéro 10, c'est un honneur. Dans le foot moderne, on ne sait pas de quoi est fait le futur, on a eu des exemples frappants cet été."

Adebayor dézingue Rosicky

"Je savais déjà qu'à Arsenal, on n'allait pas la gagner (la Ligue des Champions, ndr). En finale, en 2006, il y a Ashley Cole, Ljungberg, Bergkamp, Henry, Campbell... Les hommes étaient là pour encadrer les enfants. Moi, quand j'étais là-bas, la moyenne d'âge était de 15 ans. On était forts parce qu'on était jeunes et qu'on avait envie, mais lorsqu'on jouait contre Chelsea, avec John Terry, Ivanovic, Drogba, qui fait ma taille et 87 kilos, ils nous mettaient des gifles ! (...) En plus, Chelsea avait Essien et Ballack au milieu, tu vas passer où ? Nous, on avait Rosicky. Lui, tu lui disais 'ça va ?' et il était blessé deux mois et demi", a lâché Adebayor.



Naples cible Meunier

En quête d'un nouveau défenseur, les dirigeants de Naples auraient, en plus du Croate Sime Vrsaljko (25 ans, Atlético Madrid) coché le nom d'un autre latéral. Il s'agirait de Thomas Meunier (26 ans), comme l'indique le média italien, la Rai.

Le directeur sportif Cristiano Giuntoli aurait d'ailleurs contacté l'agent de l'international belge qui est sous contrat jusqu'en juin 2020 avec le Paris Saint-Germain.



ALGÉRIE-IRAK Si Affif et l'ambassadeur d'Irak examinent les relations historiques entre les deux pays et les perspectives de leur développement

Les relations historiques existant entre l'Algérie et l'Irak et les perspectives de leur développement notamment au niveau parlementaire ont été lundi au centre d'un entretien entre le président de la commission des Affaires étrangères, de la coopération et de la communauté à l'étranger de l'Assemblée populaire nationale (APN), Abdelhamid Si Affif et l'ambassadeur de la République d'Irak en Algérie, Abderrahmane Hamed Mohamed Hussein. A cette occasion, Si Affif a donné au diplomate irakien un aperçu sur la pluralité de l'APN, évoquant les principales réformes politiques initiées par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika et sanctionnées par une Constitution qui a consolidé la pratique démocratique et conféré de larges prérogatives au pouvoir législatif, dont la constitutionnalisation de la diplomatie parlementaire, l'attribution d'un rôle plus important à l'opposition, outre la représentation féminine, a indiqué un communiqué de l'APN. L'entretien a porté sur nombre de questions régionales et internationales d'intérêt commun, particulièrement les derniers développements de la situation sur la scène arabe, dominant à Si Affif l'occasion de réitérer la position de l'Algérie en faveur de «l'intensification de la solidarité arabe face aux multiples défis, notamment pour ce qui est de la consolidation de la paix et de la stabilité dans la région arabe et le règlement des différends par le dialogue», ajoute la même source. Evoquant la coopération bilatérale, l'ambassadeur d'Irak a exprimé «l'intérêt accordé par son pays à la relance des relations bilatérales, le renforcement des relations interparlementaires à travers l'échange de délégations et la mise en place d'un groupe d'amitié interparlementaire». Lors de cette rencontre, les deux parties ont mis l'accent sur «la nécessité d'instaurer une coopération à tous les plans, notamment en matière de lutte contre le terrorisme, ennemi commun des deux pays» rappelant la position des deux pays «rejetant l'ingérence étrangère dans les affaires internes des Etats».

ALGÉRIE-SOUDAN Benmeradi et l'ambassadeur du Soudan examinent les opportunités de coopération et d'investissement

Le ministre du Commerce, Mohamed Benmeradi a reçu lundi l'ambassadeur du Soudan en Algérie, Issam Awadh Metouali, avec lequel il a évoqué la nécessité de promouvoir les échanges commerciaux entre les deux pays qui demeurent faibles, a indiqué un communiqué du ministère du Commerce. Les deux parties ont abordé en outre les «solides» relations historiques et politiques liant les deux pays et peuples ainsi que le niveau des échanges commerciaux «qui ne reflète pas le niveau des excellentes relations politiques», ajoute la même source. M. Benmeradi a salué l'expérience soudanaise dans le domaine de l'agriculture, soulignant dans ce contexte, la nécessité de rapprocher les hommes d'affaires des deux pays pour encourager l'investissement, notamment au vu de la faiblesse des échanges commerciaux entre les deux pays. Pour sa part, l'ambassadeur soudanais a fait part de la volonté de son pays à développer les relations économiques et commerciales avec l'Algérie, se disant admiratif de la diversité et de la richesse de l'Algérie et qu'il a eu à constater à travers ses visites dans différentes wilayas. M. Metouali a fait état, par ailleurs, de la disposition des hommes d'affaires soudanais à examiner sérieusement les opportunités d'investissement et à aplanir les difficultés que entravent les échanges commerciaux. **APS**

ALGÉRIE-EAU L'Algérie et les Emirats arabes unis réaffirment leur volonté de renforcer la coopération bilatérale

Le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah et l'ambassadeur des Emirats arabes unis en Algérie, Youcef Saif Khamis Subaa Al-Ali ont réaffirmé la volonté des deux pays à renforcer et à élargir la coopération bilatérale, notamment dans le domaine parlementaire, a indiqué lundi un communiqué du Conseil.

L'entretien qui a porté sur les relations bilatérales et le niveau de coopération entre les deux pays a permis aux deux parties de souligner «la volonté commune de les renforcer et de les élargir à divers domaines, à travers l'échange d'expé-

riences et d'expertises», se félicitant «des partenariats établis dans des projets réussis», ajoute la même source. Le président de la chambre haute du Parlement a également évoqué avec l'ambassadeur émirati, les voies et moyens de développer la

coopération parlementaire et la nécessité de poursuivre les contacts et la communication pour contribuer à la promotion des relations et de les hisser au niveau des aspirations des dirigeants et peuples des deux pays frères.



ALGÉRIE-IRAN Ressources en eau: M. Necib évoque la coopération bilatérale avec l'ambassadeur iranien

Le ministre des Ressources en eau, M. Hocine Necib, a reçu hier l'ambassadeur de la République Islamique d'Iran à Alger, M. Réda El-Amiri, avec lequel il a évoqué la promotion et le renforcement de la coopération entre les deux pays, a indiqué un communiqué de ce ministère.

Selon la même source, lors de cette

entretien, les deux parties ont évalué l'état des relations bilatérales dans le domaine des ressources en eau ainsi que les voies et moyens de les développer davantage.

M. Necib a souligné que la volonté politique des deux Etats à promouvoir la coopération bilatérale pourrait être matérialisée à travers l'échange d'ex-

périences et la création de sociétés mixtes algéro-iraniennes dans le domaine des ressources en eau, précise la même source. De son côté, l'ambassadeur d'Iran a réaffirmé la disponibilité des entreprises iraniennes à accompagner le secteur des ressources en eau en Algérie dans la réalisation de son plan de développement, a conclu le communiqué.

ALGÉRIE-ÉMIRATS ARABES UNIS M. Yousfi examine la coopération industrielle et minière avec l'ambassadeur des Emirats arabes unis

Le ministre de l'Industrie et des mines M. Youcef Yousfi a reçu, hier à Alger, l'ambassadeur des Emirats Arabes Unis M. Yousef Saif Khamis Subaa Al-Ali, avec lequel il a évoqué la coopération bilatérale dans les domaines de l'industrie et des mines, a indiqué un communiqué du

ministère. Lors de cet entretien, les deux parties ont passé en revue l'état de la coopération bilatérale dans le secteur de l'industrie et des mines et les moyens de les renforcer davantage, note la même source. De ce fait, le ministre et l'ambassadeur se sont félicités du niveau de la coopé-

ration entre les deux pays, notamment, dans le domaine de l'industrie mécanique.

«Les deux parties ont convenu de mobiliser les moyens nécessaires afin de hisser le niveau de la coopération industrielle et minière à la hauteur des relations politiques qui lient les deux pays

frères», lit-on dans le texte.

Dans ce cadre, l'accent a été mis particulièrement sur les opportunités de partenariat dans les domaines du traitement des déchets solides, de la sous-traitance mécanique ainsi que de l'industrie de l'aluminium, ajoute la même source.

ALGÉRIE-CANADA M. Yousfi retrace la coopération industrielle et minière avec l'ambassadrice du Canada

Le ministre de l'Industrie et des Mines, Youcef Yousfi a reçu lundi à Alger, l'ambassadrice du Canada, Mme Patricia McCullagh, avec qui il a évoqué la coopération bilatérale dans les domaines de l'industrie et des mines, a indiqué un communiqué du ministère.

Les discussions ont porté sur la coopération bilatérale dans les domaines industriels et miniers notamment, les secteurs d'activités dans lesquels les entreprises canadiennes disposent d'une grande expertise et d'un savoir-faire ap-

préciable. A cette occasion, les deux parties ont mis l'accent essentiellement sur l'industrie minière, la sidérurgie, les petites et moyennes entreprises, ainsi que sur les volets relatifs à la formation et à l'assistance technique notamment au profit des entreprises disposant d'un potentiel en matière d'exportations.

M. Yousfi a fait part à son interlocuteur de la disponibilité des services de son département ministériel pour apporter l'éappui nécessaire aux projets de partenariats portés par les entreprises ca-

nadiennes, souhaitant par la même occasion, une participation active des entreprises de ce pays dans les différentes branches industrielles, précise le communiqué.

De son côté, l'ambassadrice du Canada a mis en exergue l'importance qu'accorde le gouvernement canadien pour le développement des partenariats avec des opérateurs algériens afin d'accéder aux marchés maghrébins et africains, a conclu la même source.

ALGÉRIE-AFRIPOL Le général-major Hamel appelle à davantage de coordination entre les corps de sécurité de la région MENA

Le Directeur général de la Sûreté nationale, le général-major Abdelghani Hamel a mis l'accent, hier à Lyon (France) sur l'importance de la coordination sécuritaire dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du nord (Mena) dans les cadres des mécanismes de mise en application de la loi. Intervenant lors des travaux de la 2e Réunion des chefs de police et de sécurité de la région Mena, tenue au siège de l'Interpol à Lyon (France), le général-major Hamel a mis en avant l'importance de la coordination sécuritaire dans l'espace Mena dans les cadres des mécanismes de mise en application de la loi en matière d'échange d'informations et d'expériences permettant la consolidation des compétences

et les niveaux de performance, appelant à «mettre à profit les bases de données et des capacités de l'Interpol», a précisé un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). M. Hamel a souligné les efforts de la Police algérienne pour assurer l'expertise nationale et hisser les niveaux de formation en vue de «renforcer les compétences des organes africains chargés de la mise en application de la loi à la lumière des enjeux et défis communs d'où la nécessité d'unifier les vues et les efforts afin d'endiguer les dangers et lutter contre la criminalité. Evoquant l'évolution que connaît l'Organisation africaine de coopération policière (Afripol) et son rôle dans le soutien des efforts des organisations sé-

curitaires internationales, particulièrement l'Interpol, le DGSN a relevé les capacités de l'Afripol en matière d'accompagnement des organes de police africaines à travers les sessions et les programmes de formation en son siège. Et a rappelé, dans ce sens, «les nombreux ateliers de formation qui y ont été organisés pour examiner les enjeux sécuritaires croissants et leurs retombées sur les mécanismes de mise en application de la loi et les moyens d'y faire face avec la compétence requise dans le cadre de consolidation des efforts déployés pour la lutte contre la criminalité», ajoute la même source.